

1938 : [Maurice Dommange](#)

De la Marseillaise de Rouget de Lisle à l'Internationale de Pottier. Les leçons de l'histoire.
Éditions du Parti socialiste SFIO. Paris : Librairie populaire, 1938

De la Marseillaise à l'*Internationale*



Préambule

Après avoir connu des alternatives de consécration enthousiaste et de proscriptions arbitraires, après avoir été le champ clos de la lutte entre les partis, la *Marseillaise* retentit aujourd'hui dans les cérémonies officielles et dans les réunions des « fronts » opposés.

On peut dire que jamais, en temps de paix, elle n'a connu pareille vogue.

Elle produit ce miracle de rallier à elle ouvriers et bourgeois, conservateurs et révolutionnaires, républicains et royalistes, radicaux et socialistes, croyants et incroyants. C'est comme l'*union sacrée* sur le plan de la chanson.

Le 6 février 1934, c'est au chant de la *Marseillaise* que les muscadins des Jeunesses Patriotes, les camelots du roy, les Croix de Feu et autres champions du Fascisme et de la Réaction s'essayaient, place

de la Concorde, à étrangler « la Gueuse ». Et c'est encore au chant de la *Marseillaise*, combiné il est vrai au chant de l'*Internationale*, qu'au cours de manifestations imposantes, des millions de partisans du Front Populaire défilèrent par la suite dans les grandes artères de la capitale.

Le film qui devait être projeté sur « la Révolution française » à l'occasion de l'Exposition et qui a suscité par ailleurs la protestation de tant d'historiens et de pacifistes s'intitule *la Marseillaise*. Et le centenaire de la mort de Rouget de Lisle a été célébré en grande pompe aux Invalides et à Choisy-le-Roi.

Dans la cour du plus grand musée militaire du monde et non loin du mausolée où reposent les centres de « l'Ogre », M. Albert Lebrun, président de la République, magnifia *la Marseillaise* en présence de tout un aréopage de généraux et d'officiers. 900 exécutants de musiques militaires participèrent à cette « apothéose » [1]. À Choisy-le-Roi, aux accents de chorales, d'harmonies, d'orchestres populaires et en présence d'une foule nombreuse, on vit Maurice Thorez, secrétaire général d'un Parti de Révolution, se réclamer de la lutte de classes et de l'internationalisme ouvrier, glorifier l'auteur de la *Marseillaise* côte à côte avec des représentants officiels [2].

Rapprochement symbolique et dont l'importance ne saurait échapper à personne. Il n'a pas été toutefois suffisamment mis en relief. Quinze ans plus tôt, en effet, quand la guerre faisait rage et pour réchauffer l'union sacrée, les cendres de Rouget de Lisle furent transportées aux Invalides. À cette occasion, et au milieu de tout un déploiement militaire, Raymond Poincaré « président de la Réaction et de la Guerre », fit l'apologie de la *Marseillaise* en qui s'exprime, disait-il, « l'âme éternelle de la Patrie » [3].

Le peuple, alors, formait le prolétariat des batailles. L'aviissement du mouvement ouvrier était grand. Malgré cela, aucune des organisations de classe de l'époque ne daigna participer à la cérémonie et l'*Humanité* se contenta d'inviter les socialistes à participer individuellement au défilé [4].

Les temps sont changés, il faut le croire. Et c'est pourquoi il n'est pas mauvais qu'à la lumière de l'histoire, après avoir recherché l'origine et le sens profond de la *Marseillaise*, après avoir retracé l'origine, le développement et l'idéologie de l'*Internationale*, nous fassions les comparaisons et les réflexions qui s'imposent.

La Marseillaise chant de guerre

La « Marseillaise », chant de guerre de la révolution

Certes, la *Marseillaise* est un chant révolutionnaire. Plus précisément, c'est l'un des chants de la Révolution du passé. C'est un chant révolutionnaire en ce sens qu'elle est née et s'est développée en pleine Révolution française, et c'en est un encore parce que, tout au long du XIX^e siècle, c'est à ses accents entraînants que les peuples en révolte marchèrent au combat contre l'oppression. Mais, entendons-nous bien.

Quand surgit la *Marseillaise*, en avril 1792, il y avait deux grands courants dans la Révolution française: le courant girondin et le courant montagnard. Ces courants se reflètent dans des chansons.

Le *Ça Ira* et la *Carmagnole* eurent le plus de vogue dans les profondeurs de la Sans-Culotterie, parce que leur rythme alerte et guilleret, leurs paroles directes, leur *tonalité sociale* s'ajustaient mieux au sentiment populaire. Par leur nature, c'étaient des hymnes montagnards.

La *Marseillaise*, plus ample, plus grave, devait plaire musicalement aux couches sociales plus élevées qu'influençaient les girondins. Et, comme d'autre part elle était toute tendue vers l'étranger, vers la guerre, elle correspondait tout à fait à la tactique des girondins. Comme l'a souligné Alfred Chabaud,

elle transposait la politique belliqueuse du groupe Roland-Brissot sur le plan de la chanson populaire [5].

Ce n'est pas par hasard que la *Marseillaise* a été composée à la demande du musicien Dietrich, premier maire constitutionnel de Strasbourg, qui passera devant le tribunal révolutionnaire et mourra sur l'échafaud. Ce n'est pas par hasard qu'elle eut pour auteur Rouget de Lisle, qui se montra hostile à la déchéance du roi avant d'être incarcéré comme contre-révolutionnaire sous la dictature jacobine et d'être lié avec Fréron et Tallien, les chefs de la « Jeunesse dorée » sous la Réaction thermidorienne. Ce n'est pas par hasard qu'elle fut introduite aux armées par Servan, ministre de la guerre du groupe Roland. Ce n'est pas par hasard qu'elle doit son nom et une grande partie de sa popularité aux volontaires, au club, à un journal marseillais, au député Barbaroux, de Marseille, tous influencés par la fraction rolandiste.

Nous ne sommes qu'au début des recherches à ce sujet, mais tout ce que nous savons déjà converge pour établir que la *Marseillaise* fut, par excellence, le chant patriotique des girondins. Or, plus on étudie la Révolution française, plus on se rend compte, avec Mathiez, que les montagnards n'eurent pas tellement tort de considérer les girondins « comme des royalistes honteux et cachés » [6]. En composant la *Marseillaise*, Rouget de Lisle n'a jamais eu, au surplus, l'intention d'écrire un hymne républicain. Les « despotes », les rois visés sont ceux qui se trouvent à la tête des « cohortes étrangères » : il n'y a pas, comme dans la *Carmagnole*, ces attaques sévères et répétées contre Antoinette et Louis XVI. Et l'on ne saurait trop souligner que Rouget de Lisle a même changé, après coup, deux vers de la dernière strophe, qui lui parurent trop accentués. « Et que les trônes des Tyrans – Croulent au bruit de votre gloire », furent remplacés par : « Que les ennemis expirants – Voient ton triomphe et notre gloire ».

La *Marseillaise* fut donc un chant de la Révolution, de la Révolution non point dans son mouvement ascensionnel, mais dans ce qu'elle avait de statique et même de rétrograde, dans ce qu'elle avait de guerrier surtout.

Nul ne peut contester, du reste, le caractère essentiellement guerrier et militariste de la *Marseillaise*.

N'oublions pas que son véritable titre est *Chant de guerre pour l'armée du Rhin*, et que son auteur fut spécialement le poète des carnages. Sans doute, on peut, à une quarantaine d'années d'intervalle, citer de lui quelques chants d'un autre caractère, comme l'*Hymne à la Raison* et le saint-simonien *Chant des Industriels*. Mais il a composé *Roland à Roncevaux* « le chant de guerre des ancêtres ». Il a fait le *Chant de guerre de l'armée d'Égypte*, le *Chant des Vengeances*, le *Chant des Combats*, à la demande de Bonaparte, et bien d'autres hymnes poussant aux charniers.

Composée dans un milieu de guerre, par un officier de carrière sorti des écoles militaires, chantée pour la première fois dans un salon rempli d'officiers, dédiée à un maréchal, exécutée pour la première fois publiquement par une musique militaire, popularisée surtout par les volontaires marseillais, devenue hymne officiel aux armées avant d'être l'hymne du pays, la *Marseillaise* respire ce que Pottier appelle d'un mot expressif : le cannibalisme. De ses couplets s'exhale une odeur de sang. C'est comme le rugissement d'une bête féroce. Le cinquième couplet seul, à son début, tranche sur les autres, en en faisant appel aux « guerriers magnanimes », mais c'est tout aussitôt pour hurler après les « tigres », « complices de Bouillé » [7].

À cet égard, le grand socialiste belge Louis de Potter, ne se trompait pas quand il écrivait dans l'un de ses ouvrages :

« Le fanatisme pour la patrie, implique la haine qui est nécessairement inspirée par chaque société, contre toutes les autres.

La véritable expression du patriotisme est la *Marseillaise*, ce chant de cannibales, qui signala la fin du XVIIIe siècle et le commencement du XIXe. Quelle différence y a-t-il entre les patriotes qui abreuvent leurs sillons du *sang impur* de ceux qui sont nés au-delà de leurs frontières et les sauvages ? » [8].

La « Marseillaise », chant de guerre national

Mais la *Marseillaise* est encore un chant de guerre en ce sens qu'il entre dans la pratique gouvernementale en France de l'utiliser chaque fois qu'il s'agit de réveiller l'ardeur des soldats, de galvaniser le sentiment belliqueux des foules, de pousser malgré eux au massacre les esprits rebelles à la gloire et à la barbarie militaires.

Il est caractéristique que Napoléon Ier, cherchant à réveiller le courage défaillant de ses soldats, entonna lui-même la *Marseillaise* au passage de la Bérésina.

En 1840, quand, à propos des événements d'Orient, un souffle belliqueux passa sur Paris, on laissa chanter la *Marseillaise* par des acteurs, le drapeau tricolore à la main, et on la laissa répéter en chœur par la salle.

Plus tard, dans un but pro-guerrier, Napoléon III, après l'avoir des années durant « emprisonné en quelque sorte » en fit « tomber subitement les barreaux ». « Vous pouvez autoriser la chanson », faisait-il télégraphier par son secrétaire particulier au ministre des Beaux-Arts, le 15 juillet 1870, quatre jours avant la déclaration de guerre à la Prusse. Sur quoi, le ministre de l'Intérieur, qui venait de faire poursuivre les valeureux champions de l'*Internationale*, télégraphiait à son tour aux préfets : « Vous pouvez laisser chanter la *Marseillaise* dans les cafés-concerts ». Ainsi, comme l'a écrit Jules Claretie, qui a recueilli la preuve de ces faits dans les papiers trouvés à Saint-Cloud et publiés à Berlin « l'Empire entendait bénéficier de la fièvre de Rouget de Lisle ». Du reste, – et c'est bien significatif – on ne se contentait pas d'autoriser la *Marseillaise*, on laissait courir sur toutes les lèvres le *Rhin allemand*, de Musset [9].

S'il était besoin d'une autre attestation, nous la trouverions dans un ouvrage d'outre-Manche, que la sûreté d'information a fait attribuer à sir Richard Wallace. On peut y lire :

« Je me rappelle avoir traversé le Jardin des Tuileries dans l'après-midi du dimanche 17 juillet (1870) ; une musique militaire y faisait entendre différents morceaux... Tout d'un coup, ils attaquèrent la Marseillaise. Je me retournai surpris, vers mon compagnon, qui appartenait à la maison de l'Empereur. Il comprit cette interrogation muette.

C'est par ordre exprès de l'Empereur, me dit-il. C'est le chant de guerre national, en somme, bien plus qu'un hymne révolutionnaire.

Mais, objectai-je, la guerre n'est pas encore déclarée ?

Elle le sera demain, me répondit-il » [10].

Plus près de nous, n'avons-nous point le triste exemple de la guerre mondiale ? On vit alors la *Marseillaise* reprendre son essor en même temps que la terre se couvrait de cadavres. On vit la trop fameuse *Union des Associations françaises*, instrument officieux du bourrage de crânes, éditer spécialement une brochure sur l'hymne sanguinaire de Rouget de Lisle [11]. On vit les *hommes du Jour*, d'Henri Fabre, qui s'étaient signalés avant-guerre par la violence de leurs sentiments anti-patriotiques,

se racheter en quelque sorte par une apologie de la *Marseillaise*, que la censure se garda bien de déflorer [\[12\]](#).

Rouget de Lisle, du reste, sentait très bien le sens profond, la portée sinistre de l'hymne qui l'a rendu célèbre.

Un soir, en 1915, il arriva chez un de ses amis, très agité, fort ému et se laissa tomber dans un fauteuil:

« Ah ! ça va bien mal, dit-il.

– Pourquoi cela ?

Je viens d'entendre chanter la *Marseillaise*... » [\[13\]](#).

Et, en effet, c'était la guerre et c'était l'invasion : en entendant dans les campagnes « mugir » les « féroces soldats ».

Auber, en rapportant ce fait, le 12 juillet 1870, lors de la réapparition de la *Marseillaise*, à l'Opéra, ajoutait : « je n'aime pas non plus qu'on chante la *Marseillaise*. Je suis de l'avis de Rouget de Lisle » [\[14\]](#).

Jules Guesde, alors rédacteur des *Droits de l'Homme* à Montpellier, a mis fort bien en lumière la signification guerrière que prenait cette résurgence de la *Marseillaise*. Il écrit, le 16 juillet 1870 :

« Pour qu'on puisse chanter impunément la *Marseillaise* dans les rues, pour que, sans mettre en mouvement les casse-têtes dès la rue de Jérusalem, le *Chant des Girondins* retentisse sur les boulevards, il faut que le siège de l'Empire soit fait et que la guerre soit résolue dans le cerveau du Jupiter goutteux qui préside depuis dix-neuf ans aux destinées de la France » [\[15\]](#).

Puis, après avoir rappelé les incidents de juin 1869 au cours desquels la foule inoffensive fut chargée pour avoir chanté la *Marseillaise*, il ajoutait :

« La *Marseillaise* était alors séditeuse... Si tout est changé aujourd'hui, si les sergents de ville, si prompts à nous assassiner, il y a un an, sont les premiers aujourd'hui à entonner à pleins poumons, le chant de Rouget de Lisle, c'est qu'aux Tuileries on a senti le besoin, à la veille d'entrer en campagne, d'imprimer un caractère national à un casus belli essentiellement dynastique » [\[16\]](#).

Et le 19 juillet, continuant de dévoiler les roueries de l'Empire, Guesde marquait très fortement que la *Marseillaise*, jointe à la collection des grands mots sur « l'honneur français » et le « sentiment national », avait pour but de « tourner la tête » aux républicains [\[17\]](#).

Les poursuites dont Jules Guesde fut l'objet, à la suite de sa campagne des *Droits de l'Homme*, montrent assez qu'il avait touché juste.

Quatorze ans plus tard, en décembre 1884, le doux poète Jean-Baptiste Clément, parlant de la chanson « propagandiste » rejoignait Guesde en faisant allusion à la *Marseillaise* que, disait-il, « les dirigeants ont si habilement exploitée et à l'aide de laquelle ils ont tant de fois électrisé les enfants du peuple qu'ils envoyaient défendre, à leur place, leurs privilèges, leurs capitaux et leurs propriétés » [\[18\]](#).

L'ensemble impressionnant de ces opinions et de ces faits confirme la réponse impromptue du courtisan de l'Empereur, dans le Jardin des Tuileries : « La *Marseillaise* est le chant de guerre national, bien plus qu'un hymne révolutionnaire ».

La « Marseillaise » de 1792 à 1848

On pourrait maintenant de demander par quelle aberration un chant qui détourne contre l'étranger les violences populaires a pu être utilisé par les peuples et, en particulier par le peuple français, dans les luttes contre la servitude.

C'est une question que je me permets seulement de poser.

Je voudrais simplement montrer que, conformément à son origine, à sa nature composite et, si l'on peut dire, dans la logique de ses contradictions internes, il n'est pas du tout étonnant que la *Marseillaise* ait été utilisée tout au long du XIXe siècle, à la fois sur le plan réactionnaire et sur le plan révolutionnaire.

C'est bien encore ce qui se passe en ce moment.

On la chantait en 1793-1794 dans les fêtes et on levait les séances des sociétés populaires à ses accents comme à ceux de la *Carmagnole*. Mais sa consécration, comme « hymne national », par les thermidoriens, le 14 juillet 1795, à une époque où l'on ne pouvait chanter la *Carmagnole* sans se faire assommer par les muscadins, donne un avant-goût de l'usage contre-révolutionnaire qui en sera fait par la suite. Il est à remarquer, au demeurant, que l'éloge de Rouget de Lisle a été fait pour la première fois à la Convention, par le chef des muscadins Fréron, et le jour même où l'on célébrait le 9 thermidor, date où selon Cambon « les conventionnels ont tué la République en croyant tuer Robespierre ». Cependant, sa proscription après le 18 brumaire, puis sous l'Empire et la Restauration, lui rendit du crédit parmi ceux qui maintenaient la tradition révolutionnaire. Rappelons que le futur colonel Charras fut chassé de Polytechnique, cinq mois avant la Révolution de 1830, pour l'avoir chantée dans un banquet. Elle ressuscita dans les trois glorieuses en même temps que le drapeau tricolore. Mais Paul Adam a très bien fait sentir dans son beau roman *Au soleil de juillet* [19], que pour les vieillards d'alors, qui avaient connu 1793, la résurgence chansonniers s'affirmait surtout par la *Carmagnole* et le *Ça Ira*.

La *Marseillaise* ne tarda point à être proscrite par le « roi-citoyen » [20], bien qu'il ait pensionné Rouget de Lisle sur sa cassette particulière puis sur le budget de l'État. Naturellement, on la chanta, on l'exécuta quand même, tant dans les insurrections que dans les périodes de fièvre patriotique.

Il se trouvait déjà cependant un chansonnier socialiste de la nuance phalanstérienne, Louis Festeau, qui osait écrire : « ... Cet hymne a fait son temps, a accompli sa mission en 89 ; mais en 1840, c'est un anachronisme. Le sabre ne règne plus ; aujourd'hui, c'est la pensée qui dirige le bras ; sur toutes les faces du globe, les peuples élèvent des temples aux dieux de la réconciliation et de la concorde ; cependant, la *Marseillaise* est un cri de guerre, un chant de haine, un appel permanent aux armes ; j'ose le dire, la *Marseillaise* a fait son temps, elle n'est plus de notre siècle ». Allant plus loin, se faisant l'interprète de « cette transformation des idées, de cette ascension humanitaire », Louis Festeau critiquait ses confrères chansonniers qui, dans une société aspirant à la Paix, embouchaient encore « le clairon des combats », ceignaient « l'épée de Don Quichote » et ressuscitaient « toutes les vieilles rancunes ». Puis, passant du plan critique au plan positif, Festeau composait une « contre-partie de la *Marseillaise* », posant un jalon « qui marquera, dit-il, la route à des poètes et à des musiciens plus habiles et mieux inspirés [21] ».

La « Marseillaise » en 1848

Cette manifestation isolée resta sans écho. La *Marseillaise* connut à nouveau la vogue en 1848, surgissant des barricades, bien que Rouget de Lisle, découvrant le caractère essentiellement guerrier de sa production, ait écrit : « Je n'ai pas composé la *Marseillaise* pour soulever les pavés de Paris, mais bien pour renverser les cohortes étrangères. »

Pottier, à cette époque, se fit l'apologiste de l'« œuvre unique » exprimant à ses yeux « l'âme de la France ». Il y en eut pourtant qui ne se méprirent pas sur le véritable caractère de la *Marseillaise*. Ainsi, au cours de la fête célébrée à Vendôme (Loir-et-Cher), en l'honneur de la proclamation de la République, le commissaire du gouvernement provisoire, Germain Sarrut, s'écria :

« *Citoyens, je viens au milieu de vous proclamer la République, non seulement la République française, mais encore la République humanitaire.* »

Et, comme sur ces mots une musique militaire joua la *Marseillaise*, Sarrut reprit :

« *Je vous dis la République humanitaire et vous me répondez par la Marseillaise, cette sublime héroïde qui guida nos pères à la victoire et fit trembler les rois. Oh ! non ! ne crions plus aux armes, que la République soit une république de paix. Contre qui donc courrions-nous aux armes ? Bientôt il n'y aura plus de rois : bientôt l'Europe entière sera républicaine.* »

On trouve la relation de ce fait dans la feuille officielle du département [22], mais la feuille rivale croyait bon de reproduire peu après la réflexion suivante de Jules Janin sur la *Marseillaise* : « Il y a dans le refrain de ce grand poème épique, notre Iliade..., un vers, un seul vers qui nous trouble, qui nous fait peur, qui nous attriste : *Qu'un sang impur...* Quel sang ? le sang de qui ? où est le *sang impur*, à cette heure sérieuse de la fraternité universelle, à cet instant républicain où tous les peuples sont conviés à la liberté nouvelle ? La mort ! Le sang impur ! ces mots-là sont effacés de nos lois ; par grâce et par pitié, rayons-les de nos chansons » [23].

Comme on peut s'en assurer, il ne serait pas resté grand'chose du refrain de la *Marseillaise* si l'on en avait rayé les mots guerriers qui offusquaient Germain Sarrut et Jules Janin. Par ailleurs, la *Marseillaise* eût-elle, en 48, la place d'honneur parmi les chansons ? Ce n'est pas l'avis du chansonnier saint-simonien Vinçard l'aîné. À ses yeux, l'hymne « le plus populaire de l'époque » fut le *Chant des Travailleurs*, de Pierre Dupont, « poignant cri du peuple », qu'il définit la *Marseillaise sociale* [24].

Du Second Empire à la Commune

Le Second Empire, en adoptant le drapeau tricolore dans le même temps où il proscrivait la *Marseillaise*, imposait pour ainsi dire l'attitude de l'opposition portée tout naturellement à prendre le contre-pied de ce que faisait Badinguet. C'est ainsi que les prolétaires furent amenés à combattre le drapeau de la Révolution française, tout en continuant de chanter l'un des hymnes de cette même Révolution. C'est là une attitude qui peut déconcerter au point de vue logique mais trouve son explication dans les conditions objectives. Aux yeux des démocrates et des socialistes, la *Marseillaise* représentait « le cri de la France indignée », « l'appel suprême contre l'oppression », [25] contre toute oppression. C'est si vrai, que Louise Michel qui, comme on le verra plus loin, répudiera la *Marseillaise*, fit chanter cet hymne à ses élèves d'Audeloncourt (Haute-Marne), en haine de l'Empire [26].

C'est si vrai, que le 25 décembre 1855, la *Marseillaise* fut chantée jusque dans la colonie communiste de Nauvoo, par les dissidents icariens, en signe de protestation contre la « domination » de Cabet [27].

Quant au journal le plus accentué et le plus répandu de l'opposition, ne prit-il pas comme un drapeau le titre même de la *Marseillaise* ?

Proudhon fut sous le Second Empire l'un des rares leaders du prolétariat qui s'éleva contre cette utilisation de la *Marseillaise*. Il écrivit :

« *La Marseillaise n'est qu'une amplification de rhétorique... L'intention en était bonne ; l'enthousiasme et la colère y bouillonnent ; elle fit bien son service : mais c'est tout ce que la critique peut dire à son avantage. Le style est factice, emphatique et vide, un lieu commun du commencement à la fin. L'auteur n'a trouvé ni pensées, ni expressions originales, et l'on peut douter aujourd'hui, en relisant cette pièce, si le peuple qui l'adopta pour hymne national et qui la chantait en marchant à l'ennemi, avait réellement conscience de lui-même, s'il était mûr pour la liberté. À cet égard, je n'hésite point à dire que le Chant des Travailleurs, de 1848, me paraît d'une inspiration plus vraie, plus réelle, d'un idéalisme par conséquent plus profond que la Marseillaise » [28].*

Mais aux approches de la guerre de 1870, la *Marseillaise*, reçue à la Cour et à l'Opéra, redevenue chant national, pour chauffer à blanc « l'enthousiasme guerrier », versée au peuple « comme on verse du schnik avant la bataille pour souler les mauvais soldats » – suivant la vigoureuse expression de Tridon – était en passe d'être répudiée dans le monde socialiste. Et c'est encore Tridon qui s'écrie, indigné, pensant aux bandits qui préparent sous son couvert « tous les désastres et toutes les hontes » : « Qu'ils chantent la *Marseillaise*, nous n'en voulons plus. Elle est passée à l'ennemi. Qu'ils la gardent ! » [29].

Ce geste de mauvaise humeur, qui prolonge l'opposition toute personnelle de L. Festeau – constitue la première rupture ouverte entre l'avant-garde socialiste-révolutionnaire et Rouget de Lisle, car on ne saurait oublier la place importante occupée alors par Tridon dans le Parti blanquiste.

Cette rupture ne fut ni isolée ni sans lendemain comme on pourrait le croire.

Ne dit-on pas que le futur procureur de la Commune, Raoul Rigault, tout fanatique qu'il était de l'histoire de la Révolution française, « faisait peu de cas de la *Marseillaise*, qu'il trouvait trop patriotique et trop bourgeoise ? » [30]. De son côté, Louise Michel a fait remarquer qu'au 4 septembre 1870, si la foule chantait la *Marseillaise*, les rouges coupaient l'air de la chanson du *Bonhomme* avec son refrain vibrant :

Bonhomme, bonhomme,

Aiguise bien ta faux !

La Vierge rouge ajoute, pour justifier cette attitude hostile à la *Marseillaise* : « L'Empire l'a profanée, nous, les révoltés, nous ne la disons plus [31]. C'est presque mot à mot ce que disait Tridon.

Toutefois, la proclamation de la République et la guerre de Défense nationale entraînèrent comme une réhabilitation de la *Marseillaise*.

À la proclamation de la Commune, elle fut jouée par les musiques militaires et des milliers de voix la reprirent en chœur. La Commune étant une explosion patriotique aussi bien que sociale et comme un prolongement du siège, on ne s'étonnera pas que la *Marseillaise* ait fait partie du répertoire des concerts fédérés. Cette vogue valut à nouveau à la *Marseillaise* une proscription, en grande partie ouverte dans les milieux conservateurs, larvée chez les républicains du lendemain. C'est l'époque où un plunitif versaillais, comme Léonce Dupont, relatant la cérémonie du déboulonnement de la colonne Vendôme, écrit, parlant des communards : « Leurs clairons, leurs tambours, leur *Marseillaise* » [32]. Cette façon de s'exprimer est des plus significatives. Cependant, à plus d'un signe [33], il apparaît que le public fédéré goûtait mieux la chanson de la *Canaille*, d'Alexis Bouvier, que l'hymne de Rouget de Lisle. Maxime Vuillaume a très bien noté en un compte rendu tout vibrant encore d'émotion [34], que quand la Bordas mugissait le chant qui l'a rendue célèbre en s'enveloppant d'un drapeau rouge, toute l'assistance était empoignée. Et au refrain c'est du délire quand la foule reprend en chœur :



C'est la canaille

Et bien ! j'en suis !

C'est qu'avec son sûr instinct, l'ancien ouvrier ciseleur Alexis Bouvier allait droit au cœur de tous ces prolétaires et il n'avait pas de mal à traduire leurs aspirations et à exprimer leur révolte, étant de plain-pied avec eux.

Après la Commune

Après la Commune, la Réaction étant au pouvoir, la *Marseillaise* fut le chant commun aux radicaux et aux socialistes. Mais après le triomphe de la bourgeoisie républicaine, avec les turpitudes de l'opportunisme, avec le vote de la loi Talandier, qui restituait à la *Marseillaise* son caractère de « chant national », la désaffection pour l'hymne de Rouget de Lisle commença dans les milieux socialistes. Bientôt le nouvel hymne national fut considéré, suivant un jeu de mot, non pas seulement comme « l'hymne de la bourgeoisie dirigeante », mais comme « l'hymne de la bourgeoisie digérante ». Alors, le même phénomène qui s'était produit sous le Second Empire se reproduisit mais en sens contraire. Du reste, à mesure que se pansaient les blessures de la guerre de 1870, à mesure que renaissait l'esprit révolutionnaire et internationaliste, les militants abandonnaient la *Marseillaise*. Ils lui préféraient les autres chants populaires de la Révolution.

À cet égard, l'article remarquable, dans lequel Jules Vallès a chanté la « Cocarde Verte » et la « Prise de la Bastille », le 14 juillet 1884, comporte un enseignement. Vallès écrit : « Dansons la *Carmagnole*, chantons le *Ça Ira*. Il mit la peste royale en fuite ; son refrain peut, entonné gaillardement, faire reculer la peste aujourd'hui :

Le choléra à la lanterne !

Ah ! ça ira, ça ira, ça ira,

Et demain, si on a topé les cocardes vertes, à l'assaut :

Vive le son, vive le son,

Vive le son du canon [35]. »

Ce n'est pas par hasard que Vallès ne souffle mot de la *Marseillaise*.

En vérité, cet hymne ne correspondait plus aux aspirations du monde du travail. Félix Pyat l'avait déjà pressenti : « La *Marseillaise* de l'avenir, avait-il écrit, sera sans doute le chant de guerre contre ce qui

restera d'ennemi à l'homme, le chant du travail dans sa lutte avec les éléments et contre la tyrannie de la matière... » [\[36\]](#).

Rouget de Lisle et Eugène Pottier

Cette *Marseillaise de l'Avenir et du Travail*, c'est un collègue de Félix Pyat à la Commune, c'est Eugène Pottier qui la composa.

Ah ! celui-ci est un enfant du peuple et il est peuple par toutes ses fibres. Son père n'était point « avocat en Parlement », comme le « sieur Claude Ignace Rouget ». C'était un modeste emballer du quartier de la Bourse, l'un de ces fiers et rudes artisans qui honorent le Paris du Travail et des Révolutions.

Pottier n'a point besoin qu'on anoblisse son nom pour entrer dans une école de cadets gentilshommes: il a fréquenté tout simplement l'école de son quartier. Il n'a pas, jeune homme, traîné son sabre à droite, à gauche et préparé à coups de panache le meurtre en série. Armé de la scie, du rabot et du marteau, il a utilement travaillé dans l'atelier de son père.

Si Pottier a été victime de la persécution, ce n'est point comme Rouget de Lisle, en tant que contre-révolutionnaire, mais en tant qu'insurgé sous la Commune au service de la Révolution sociale. La tête de Pottier était solide. Ce n'était point comme celle de Rouget de Lisle – qui l'a lui-même avoué – « un feu de paille, qui s'éteint en fumant un peu ».

Mais si la tête de Pottier était solide, son caractère ne l'était pas moins.

Quand éclata le crime du 2 décembre, Pottier, irréductible, refusa de pactiser « avec les assassins du Droit ». Il n'aurait pas, lui, vanté les « destinées superbes » du 18 brumaire ; il n'aurait pas accepté de présenter les cadeaux de l'usurpateur au roi d'Espagne.

Quand il revint d'exil, à 64 ans, à demi-paralysé, pauvre à mourir de faim, Pottier aurait pu obtenir une place de ses anciens amis. Mais ce n'était pas un homme à mendier sur les grands chemins. Exténué, fourbu, prêt à « vomir l'existence », il préférait la « misère sauvage ». Il ne devint ni pensionné d'un souverain français, ni maître de chapelle d'un souverain étranger.

Rouget de Lisle, en 1800, s'était proposé comme « barde » de Bonaparte. Pottier devint le barde du prolétariat. Et quand il composa l'œuvre qui devait l'immortaliser, il ne la dédia pas à un entrepreneur de boucheries, le maréchal de Lückner, aristocrate et royaliste par surcroît, mais à un membre de *l'Internationale*, à un communard sans peur et sans reproche, au citoyen Gustave Lefrançais.

Portée socialiste incomparable de « L'Internationale ».

On a fait remarquer, avec juste raison, que *l'Internationale* n'est pas, du point de vue littéraire, la meilleure des chansons de Pottier.

« D'autres, écrit Alexandre Zévaès, lui sont supérieures par la facture du vers, par la rigueur de la syntaxe » [\[37\]](#).

« Les paroles ne sont pas fameuses » écrit de son côté Marcel Martinet [\[38\]](#).

Mais du point de vue socialiste, il n'est point de chanson, dans toute l'œuvre si riche de Pottier, qui puisse mieux convenir au prolétariat universel. Il n'en est point qui réponde aussi fortement à ses aspirations révolutionnaires. Son titre, le mot, l'idée qui illuminent son refrain et qui pénètrent tous ses couplets marquaient pour ainsi dire son destin, sa pénétration, son succès, son triomphe, parmi les masses du travail des deux mondes. Et c'est en ce sens que De Brouckère a pu dire : «

L'*Internationale* est un hymne magnifique. C'est comme la réalisation de la parole de Karl Marx : Prolétaires de tous les pays, unissez-vous ! » [39].

Quand on l'examine de près, quand on pèse les mots vibrants, les exclamations vengeresses, les appels énergiques au groupement et à la révolte dans un esprit de classe de la plus grande netteté, le tout servi par une musique entraînante, on comprend qu'elle ait fait battre et qu'elle fasse battre à l'unisson le cœur des prolétaires du globe. Du reste, qu'on le veuille ou non, quelles que soient les appréciations qu'on porte sur elle, l'*Internationale*, c'est un fait, a conquis une place exceptionnelle et unique entre tous les chants du monde. C'est qu'elle les dépasse à la fois par l'ampleur de ses vues et par l'ampleur de son rayonnement. Et comme, malgré sa naissance et son expansion relativement récentes, elle a été mêlée déjà intimement à tous les mouvements prolétariens et révolutionnaires, comme elle a porté, suivant le mot de Martinet, « la douleur et l'espérance de tant de millions d'hommes déshérités » [40], elle impose unanimement le respect. Elle est devenue, dans toute l'acceptation du terme, un hymne sacré.

Analyse idéologique de « L'*Internationale* »

Sa richesse et sa rectitude doctrinale son tout à fait remarquables et, à ce sujet, la *Marseillaise* ne peut supporter l'ombre d'une comparaison. C'est pourquoi on a pu dire que l'*Internationale* présentait cette caractéristique de condenser les conceptions essentielles du prolétariat socialiste de toutes les nations.

Sans doute, on n'y trouve point d'allusion à la Commune ni au drapeau rouge, par ailleurs si souvent évoqués par Pottier et c'est assez curieux. Mais les affirmations socialistes fondamentales s'y trouvent ramassées en un tout indivisible et puissant, en un résumé solidement charpenté.

On y relève l'évocation de la misère des prolétaires, ces « damnés de la terre », ces « forçats de la faim », dont la chair meurtrie assure l'existence aux capitalistes repus, aux « corbeaux », aux « vautours ».



Puis, la dénonciation véhémement du prélèvement patronal sur le labeur ouvrier :

*Les rois de la mine et du rail,
Ont-ils jamais fait autre chose,
Que dévaliser le travail ?*

Le troisième couplet fait la critique de l'État bourgeois, instrument de classe des exploités et des oisifs, sur la « foule esclave » :

*L'État comprime et la loi triche,
L'impôt saigne le malheureux.*

Sur les ruines de l'État bourgeois les prolétaires, las de « languir en tutelle », doivent établir le règne de l'Égalité. Ici s'affirme la revendication d'égalité sociale, d'égalité de fait complétant l'égalité de droit qui, depuis la conjuration babouviste, imprègne tout le socialisme français du XIXe siècle :

« Le monde va changer de base :

Nous ne sommes rien, soyons tout !

.....

Le droit du pauvre est un mot creux.

Pas de droits sans devoirs Égaux, pas de devoirs sans droits. »

Cette dernière formule est la reprise pure et simple par Pottier de l'inscription qui figurait sur le drapeau de la Commune. Mais peut-être Pottier l'ignorait-il, c'était là une parole de Babeuf, datant de 1790 et c'était aussi la formule placée par Karl Marx, en 1864, dans le préambule des statuts de l'Association *Internationale* des Travailleurs. Ainsi, en insérant, en reprenant cette admirable formule lapidaire, Pottier renouait, dans le temps comme dans l'espace, la tradition du communisme révolutionnaire le plus pur.

Voici maintenant, face au parasitisme de la classe bourgeoise, l'énoncé de la seule souveraineté légitime, celle du Travail et en même temps du droit des producteurs à la propriété commune :

La terre n'appartient qu'aux hommes,

L'oisif ira loger ailleurs.

Surtout qu'on ne vienne pas crier à l'usurpation. En décrétant cette propriété commune, en faisant « rendre gorge » au voleur, en attaquant « les coffres-forts de la bande », le peuple ne fait que reprendre « son dû ».

Qu'on ne vienne pas dire non plus que la société ne peut se passer des capitalistes :

...Si les corbeaux, les vautours

Un de ces matins disparaissent,

Le soleil brillera toujours !

On sent dans ces lignes l'influence saint-simonienne, car visiblement Pottier s'inspire de la célèbre parabole du grand précurseur.

Mais que faut-il pour faire « table rase » du passé ? D'abord, il convient que les prolétaires de la ville et des champs s'organisent en un puissant parti de classe :

Ouvriers, paysans, nous sommes

Le grand parti des travailleurs.

Ensuite ils ne doivent avoir confiance qu'en eux, ils ne doivent remettre à personne le soin de leur émancipation :

Il n'est pas de sauveurs suprêmes,

Ni Dieu, ni César, ni tribun,

Producteurs, sauvons-nous nous-mêmes !

Ces fières paroles – comme l'a fait remarquer Victor Serge –

« Inspirées par la juste méfiance des travailleurs vis-à-vis des grands personnages, qui ne servent de coutume la classe ouvrière que pour s'en servir et la trahir, sont en profond accord avec la pensée socialiste, sur l'un des points où son apport scientifique n'est pas contestable. Le marxisme a réduit de

beaucoup le rôle de l'individu dans l'histoire. Nous savons aujourd'hui qu'il n'est pas d'hommes providentiels... » [41].

Mais ce n'est pas tout. Pour s'émanciper, les travailleurs doivent encore joindre la force de la raison à la force de classe, réaliser l'alliance de la science et du prolétariat. Pas de Dieu, pas de pensée captive. Il faut « tirer l'esprit du cachot » ; il faut que « la raison tonne en son cratère ». Alors viendra « l'irruption de la fin ». Tous les prolétaires debout, pleins de courage et d'espérance, entameront la « lutte finale ». Ces mots immortels désignent la Révolution sociale universelle se déroulant sur le théâtre grandiose du monde avec le « genre humain » comme acteur et bénéficiaire. Désormais, plus de héros suivant l'ancien style, plus de soldats fidèles aux tyrans, plus de balles pour les frères de classe, plus de cannibalisme, plus de gloire militaire. La fraternisation est de rigueur, on met « la crosse en l'air », on rompt les rangs, on proclame la « grève aux armées », tactique hardie dont Pottier sans doute redevable à Vermorel, qui l'avait formulée dans le *Courrier français*, en 1866. Tous ces mots d'ordre d'action antimilitariste, brefs comme des commandements ou chaleureux comme des invitations fraternelles et qui se succèdent comme un feu roulant, donnent une force explosive extraordinaire à ce couplet fameux et si longtemps défendu sur les généraux, couplet que Paul Lafargue, en 1898, était tout heureux et tout fier de remettre au jeune Marx Dormoy.

On conçoit qu'un chant prolétarien et révolutionnaire d'un contenu doctrinal aussi riche, qu'un hymne ne prêtant à aucune controverse dans les rangs ouvriers, ait pu non seulement rallier les prolétaires du monde, mais les tendances qui se heurtent au sein de la classe ouvrière. Ce n'est pas là, pour *l'Internationale*, une mince vertu quand on sait avec quelle âpreté les écoles socialistes rivales ont toujours été et sont toujours aux prises.

Socialistes, communistes, syndicalistes, anarchistes de toutes nuances peuvent s'affronter, libre-penseurs peuvent se réunir. Tous la chantent d'un même cœur. Elle couronne leurs controverses, leurs luttes intestines, tout autant que leurs grandes batailles communes. *L'Internationale*, de son souffle salubre et puissant, produit ce miracle d'unir les prolétaires par-dessus les tendances comme par-dessus les frontières.

« L'Internationale » d'abord méconnue

Chose curieuse, malgré ses mérites impérissables, *l'Internationale* n'a pas conquis d'emblée droit de cité, n'a pas pris place aussi vite qu'on pourrait le croire au soleil rouge de la Sociale.

À cet égard, on peut dire que la *Marseillaise* marque des ponts sur elle. Mais chacun sait que les fruits lents à mûrir n'en sont que plus substantiels.

Bien que jaillis tout brûlants en juin 1871 du cœur de Pottier, enflammé au spectacle d'une répression impitoyable, les vers de *l'Internationale*, si fermes et si sonores, ses couplets d'une exaltation si vraie, son refrain si dynamique, ne trouvèrent pas un musicien capable de leur donner des ailes. Aussi, faute de notes pour en détacher la substance idéologique, pour en grandir l'émotion naturelle, pour faire éclater par un rythme grave et entraînant les appels à l'action, ce chant révolutionnaire admirable fut longtemps méconnu. Il était même moins connu quinze ans après sa naissance que d'autres chants révolutionnaires de Pottier, composés par la suite.

En effet, ni à Londres, ni en Amérique, durant les séjours de Pottier, ni dans le Paris de la Commune, après comme avant l'amnistie, on n'entend parler de *l'Internationale*. Sans doute, on ne saurait s'étonner de ne point la trouver dans le recueil de chants de Pottier paru en 1884, ce recueil éliminant par principe les pièces les plus révolutionnaires du barde socialiste. Mais ce qui est significatif, c'est que les trois livraisons de poésies et de chants sociaux de Pottier, publiées par l'éditeur Henry Oriol,

gendre de Maurice Lachâtre, n'en font pas mention. Le même éditeur ne fit, du reste, les honneurs d'une publication séparée qu'à trois chansons de Pottier : *Jean Misère*, *En avant la classe ouvrière* et *Le Mur des fédérés*, la première seulement avec musique.

Quand le futur « Académicide », Achille Le Roy, tenait à Paris une « Librairie socialiste *Internationale* », rue Saint-Jacques, et qu'il publiait sa brochure sur *La Revanche du Proletariat*, il reproduisait quelques chansons révolutionnaires, entre autres *La Marianne*, de Souêtre, ne manquant pas de la signaler comme étant « en train de faire son petit tour d'Europe » [42].

Il ne soufflait mot, et pour cause, de l'ardente *Internationale*, qui deviendra, écrira-t-il plus tard, « le plus puissant levier du grand jour de la sociale » [43]. Dans un extrait du catalogue de sa librairie, on ne trouve au surplus, comme productions de Pottier, qu'*En avant la classe ouvrière !* toujours sans musique, à côté de *Quel est le fou ?* Aux yeux d'Achille Le Roy, apologiste de la brochure de Pemjean : *Plus de frontières*, la *Marseillaise* restait l'un des plus grands, sinon le plus grand chant révolutionnaire, et l'on assistait à ce spectacle peu banal d'un partisan de la « grève des conscrits », réduit à citer la *Marseillaise de la Paix*, de Lamartine, pour justifier cette action [44], alors qu'un couplet de l'*Internationale* prônait ouvertement la « grève aux armées ». Il est donc tout naturel que le Vieil Engels, évoquant la même année l'histoire de la chanson révolutionnaire, ait pu dire qu'il « ne connaissait qu'un seul exemple de chant révolutionnaire demeuré vivace, agissant sur les foules comme au premier jour, les exaltant d'une révolution à l'autre, pour la lutte libératrice ». « Ce chant, dit-il, c'est la *Marseillaise* ».

C'est donc un non-sens de faire état de cette remarque pour tenter aujourd'hui une réhabilitation de la *Marseillaise* [45], maintenant que l'*Internationale* a prouvé son caractère de pérennité, au point qu'on peut lui appliquer mot à mot la citation d'Engels.

Toujours en 1885, au siège de *La Question Sociale*, la revue mensuelle dirigée par l'avocat socialiste Argyriadès et à laquelle Pottier collaborait, on ne vendait comme chansons séparées que la *Carmagnole*, la *Marianne*, les *Iniquités sociales*, de Rives, et le *Chant des prolétaires*, d'Achille Le Roy [46].

Quand l'année suivante, le libraire Derveaux, donnait comme primes aux souscripteurs de l'*Histoire du Socialisme* de Benoît Malon, une série de hors-texte, les seules gravures relatives aux chants révolutionnaires concernaient la *Carmagnole* et la *Marseillaise*. On ne connaissait toujours pas l'*Internationale* ou bien on n'y attachait pas d'importance.

C'est seulement en juin 1887, seize ans exactement après leur composition, que les paroles de l'*Internationale* figurent dans un recueil, dans le premier recueil, des chants révolutionnaires de Pottier. On n'accorde certes pas encore à l'*Internationale* la première place. C'est l'*Insurgé* qui ouvre le volume, mais après une reproduction de neuf sonnets de l'*Internationale* vient ensuite, prenant la tête des autres chants. Encore faut-il noter que Rochefort, dans sa préface, ne distingue que *Jean Misère* et *Le Monument des fédérés*, parmi tous ces chants « qui résonnent, qui nous saisissent au cœur autant qu'au cerveau et dont l'accent pénètre ». Aucun des articles consacrés par la presse du temps au volume d'Eugène Pottier ne fait du reste mention de l'*Internationale*. Elle passe inaperçue, alors que d'autres pièces du livre sont citées.

Ce qui prouve l'absence de notoriété de l'*Internationale*, c'est que la presse socialiste ne fit pas plus d'allusion à ce chant, au lendemain de la mort de Pottier et, quelques mois plus tard, Argyriadès, consacrant une brochure au poète disparu, cite ses principales œuvres et même quelques pièces très peu connues, mais ne parle pas de l'*Internationale*.

La « Lyre des travailleurs »

Nous sommes alors en janvier 1888. Cinq mois encore et *l'Inter*, – comme la nomment aujourd'hui familièrement les ouvriers – sortira de l'obscurité, grâce au compositeur Pierre Degeyter. Elle entrait dans une nouvelle phase de son histoire.

Malgré son grand talent de poète, Pottier n'a jamais été un professionnel de la poésie. De même, Pierre Degeyter, le musicien de *l'Internationale*, malgré ses capacités musicales ne fut qu'un amateur de musique. C'est ce qui le différencie de Dalayrac, l'auteur de l'opéra *Sargines* (1788) d'où Rouget de Lisle a pris, sauf une petite ritournelle, les motifs harmoniques de la *Marseillaise* [47].

Il a fallu le milieu prolétarien et l'ambiance guesdiste du Nord pour donner toute sa plénitude au chant composé par Pottier dans le Paris de la Commune. Il a fallu que sur les vers d'un artisan français, membre de la 1^{ère} *Internationale*, se greffât la musique d'un ouvrier d'usine, d'origine belge, membre de la 2^e *Internationale*. Ainsi, par un concours de circonstances et par une combinaison de lieux admirables, l'hymne de la classe ouvrière mondiale s'est formé sous le triple signe de la Révolution, du Prolétariat et de l'Internationalisme.

Les « gars d'ch'Nord » ont toujours eu un faible pour la musique. Il y a eu, à la fin du XIX^e siècle, – comme l'a rappelé Alexandre Zévaès, – toute une pléiade de chansonniers populaires et révolutionnaires à Lille, Roubaix, Tourcoing, Dorignies, etc. Les noms de Jules Delory, Wartel dit G. de Brenne, Capart, Catrice, Lefebvre, sont particulièrement connus. Il est donc tout naturel que la propagande par la chanson ait été fort en honneur dans la Fédération du Nord du P.O.F. (Parti Ouvrier Français), la plus puissante de l'organisation politique guesdiste.

La section lilloise du P.O.F. possédait, en 1888, une chorale *La Lyre des Travailleurs* qui se réunit d'abord rue de Béthune, puis rue de la Vignette, à l'estaminet de la Liberté, chez Gondin père.

C'était un foyer de bons chanteurs et de bons musiciens : les frères Pierre et Adolphe Degeyter, les frères Henri et César Ghesquière, Gustave Delory, Blondel, Cassoret, etc. Ainsi, Henri Ghesquière, apprécié par ses chants dans les congrès, composa l'une des musiques de *Jean Misère* et mit un air à *l'Insurgé*. Son frère César, mort en septembre 1935, à Arnouville-les-Gonesse, était doué, lui aussi, d'une fort belle voix. Cassoret jouait de l'harmonium. Blondel mit *l'Internationale* en pas redoublé.

Fait à mentionner : trois députés socialistes sortirent de cette chorale : Delory et Henri Ghesquière, aujourd'hui décédés puis Raoul Evrard, qui en fit partie un peu plus tard que les deux premiers, vers 1896.

La *Lyre* comptait aussi parmi ses membres l'ancien ouvrier fileur, Louis Bergot, fondateur du Syndicat des Textiles et de la coopérative *l'Avenir*. Il est mort à 83 ans, au mois de novembre 1936. C'est même lui, « moustache relevée, yeux vifs, quelque chose de militaire dans son allure », qui aurait chanté l'un des premiers *l'Internationale*.

Dans le courant de 1888, on exécutait à la Lyre, *Le bûcheron et la Fournaise*, *Le Forgeron de la Paix*, divers hymnes démocratiques et socialistes, ainsi que des couplets locaux. Mais Gustave Delory, le futur maire de Lille, l'âme du P.O.F. dans la région, se souciait de renouveler ce répertoire, tenant surtout à lui donner un caractère plus socialiste. Or, précisément, Delory avait entre les mains les *Chants révolutionnaires* de Pottier, parus l'année d'avant et qu'il avait rapportés, dit-on, de Pais. Il feuilleta le recueil, y trouva des chants conformes à ses vues mais, malheureusement, dépourvus de musique. Il s'en ouvrit à Bergot et à Pierre Degeyter dans l'espoir de trouver un compositeur. C'est de cette confiance équivalent à une suggestion, que le chant de *l'Internationale* allait naître.

Jusque-là, les faits sont établis sans contestation possible. Mais, à partir de ce moment, commence la série des versions contradictoires en raison du différend qui opposa devant la justice bourgeoise les deux frères Pierre et Adolphe Degeyter, réclamant chacun la paternité de la musique.

Aujourd'hui, après plus de vingt ans d'un conflit pénible, la cause est entendue. C'est Pierre Degeyter qui est l'auteur de la musique de l'*Internationale*. Néanmoins, l'animosité des deux clans rivaux et les témoignages plus ou moins entachés de sectarisme, ont compliqué à ce point la question des circonstances dans lesquelles naquit cette musique qu'en renouant un peu plus loin les fils de la trame, nous ne ferons que reconstituer approximativement les faits.

Pierre Degeyter

Pierre Degeyter est né à Gand, le 8 octobre 1848. Son père, ouvrier de fabrique, gagnait cinquante sous par jour pour nourrir huit enfants.

La famille vint à Lille en 1855. Presque aussitôt, le jeune Pierre entra en usine comme petit rattacheur. C'était l'exploitation éhontée de l'enfance. Pour neuf heures de travail on donnait au gamin un salaire de dix centimes, qui monta graduellement jusqu'à un franc.

Pierre, tout le jour enfermé à l'usine, ne peut aller à l'école : il est sans instruction. Mais il a soif d'apprendre. Rentré à la maison, il lit, il étudie, s'orientant plutôt vers les arts. A seize ans, il apprend le dessin aux cours du soir de l'Académie de Lille, ce qui lui permettra de devenir modelleur sur bois. Mais c'est la musique qui l'attire plus spécialement, surtout qu'il est doué – comme ses frères – d'une voix juste et agréable.



Pierre Degeyter

Pierre suit les cours du Conservatoire de Lille – qui passe déjà pour le meilleur de la province – de 8 à 9 heures du soir la première année, de 9 à 10 heures la seconde année. Il est élève du cours de solfège de Larseneur et obtient, en 1866, le premier prix de l'Académie de Musique de Lille. Il chante dans les chœurs du théâtre, s'essaie au saxophone, à la basse et à plusieurs instruments à vent. À ses heures, il compose des chansons et orchestre des morceaux.

De retour du service militaire, Degeyter devient militant socialiste et, comme tel, consacre ses loisirs à la propagande. Tout naturellement, il met ses capacités musicales au service de la cause qu'il épouse. Il est trésorier de la musique de la grande coopérative *L'Union* pendant quatre ans. Il est parmi les créateurs de la *Lyre des Travailleurs*. Infatigable, il organise des soirées musicales, dirige des orphéons et des fanfares populaires, chante dans les réunions au profit du P.O.F. On l'a vu bien des fois avec son jeune frère Adolphe, ouvrier forgeron, avec son beau-frère Cassoret – qui traîne un harmonium sur une voiture à bras – parcourir les cités et les corons. Le trio exécutait des morceaux, après quoi une quête était faite soit pour des grévistes, soit pour des chômeurs, soit pour la caisse électorale du Parti.



« L'Internationale » dotée de musique

Un samedi soir de juin 1888, à l'issue d'une répétition de la *Lyre des Travailleurs*, Gustave Delory passe le livre de Pottier à Pierre Degeyter, qui le feuillète le lendemain matin. Tout de suite, les strophes de l'*Internationale* frappent, soulèvent, inspirent le militant socialiste. Au début de l'après-midi, Pierre s'installe à l'harmonium et enchaîne une à une les paroles de Pottier sur un rythme qui lui vient. Vers quatre heures, la musique est composée : il ne reste plus qu'à la mettre à l'épreuve. Dans la soirée, Pierre demande à son frère Adolphe de chanter l'air nouveau de sa forte voix de baryton et, sans doute, de le jouer sur son bugle. À la suite de cette audition, Pierre apporte quelques petites corrections à son œuvre.

Le lundi, il arrive au travail, à l'atelier de la Compagnie Fives-Lille, son brouillon en poche. À la sortie, il prend à part quelques

camarades, entre autre Thoilliz, et leur soumet sa composition en buvant une chope. L'air est fort bien accueilli. Quelques retouches encore et voici le texte définitif de la musique. C'est ici qu'apparaît une fois de plus le caractère prolétarien de l'*Internationale*. Car ce n'est point dans un salon, entre officiers et notables bourgeois, mais dans un estaminet, entre ouvriers sortant de l'usine, que le chant des travailleurs fut mis à l'épreuve.

A la répétition suivante de la *Lyre*, l'*Internationale* est adoptée d'enthousiasme et, fin juillet 1888, elle est interprétée pour la première fois par la chorale, à une fête organisée sous les auspices de la Chambre syndicale des marchands de journaux. La *Lyre*, désireuse de répandre l'*Internationale*, en décida même l'impression à 6.000 exemplaires, chez Boldoduc, l'éditeur des productions de Pierre Degeyter. Il était entendu qu'on mettrait comme auteur de la musique le nom seul de Degeyter, afin de ne pas faire perdre son gagne-pain à Pierre. C'est cette absence de prénom dans l'édition primitive et dans les éditions suivantes, combinée à un certain nombre de facteurs signalés d'autre part, qui a permis le litige entre les deux frères.

Du reste, l'absence de prénom dans l'édition Boldoduc n'empêcha pas Pierre Degeyter d'être notoirement connu à Lille comme l'auteur de la musique de l'*Internationale*. Delory en fit l'aveu

publiquement à la fête de la Sainte-Cécile (novembre 1888), à la fête donnée en 1889 au palais Rameau, à la réception des Gantois à Roubaix, salle de la Paix, en présence d'Ansele.

Aussi, malgré la précaution prise, Pierre Degeyter connut la persécution. Les patrons le marquèrent au crayon rouge. Il fut boycotté partout. Pendant cinq ans, réduit à bricoler à son compte dans la menuiserie, il se fit tour à tour fabricant de cercueils, de caisses, de comptoirs. Rien n'abattait son courage ; il continua à militer et vendit lui-même *l'Internationale*, non pour en tirer un profit personnel, mais pour accroître les ressources du P.O.F., jusqu'au moment où il quitta ce Parti. Dès lors, il fut abandonné de ses camarades et devint l'objet de l'animosité de Delory.

Cette animosité, procédant de l'esprit sectaire, joua un grand rôle dans le conflit qui mit aux prises les deux frères.

Delory, maire de Lille, député, conseiller général, put obtenir de nombreux témoignages en faveur de la thèse donnant la paternité de la musique de *l'Internationale* à Adolphe Degeyter, thèse très intéressante pour l'imprimerie de la section lilloise du P.O.F., qui se faisait l'éditeur de la chanson et qui avait le monopole du profit.

D'autre part, Delory avait obtenu d'Adolphe, sorte de géant, d'une extrême douceur, et de peu de moyens – devenu travailleur municipal de Lille – une déclaration affirmant d'une façon formelle qu'il était l'auteur de la musique de *l'Internationale*.

Tous ces résultats, Delory les obtint d'autant plus facilement que Pierre Degeyter n'était plus sur place pour rétablir la vérité, puisqu'il s'était fixé, depuis 1901, à Saint-Denis, avec sa femme et sa fille. Pourtant Pierre pouvait montrer le manuscrit original authentique de la musique.

La justice saisie, le débouta à la date du 17 janvier 1914. Il interjeta appel du jugement, mais la guerre étant survenue, l'affaire resta en suspens.

Demeuré à Lille, occupée par les troupes allemandes, Adolphe Degeyter, affaibli par la maladie, persécuté pour refus de faire des sacs militaires destinés à l'armée d'occupation, finit par se pendre, le 12 février 1916. Mais auparavant, le 27 avril 1915, il avait pris soin d'écrire à son frère Pierre une lettre mettant les choses au point.

Amédée Dunois en a donné la photographie [\[48\]](#). En voici le texte, l'orthographe défectueuse étant respectée :

« Lille le 27 avril 1915.

« cher frère ans la térieure tourmente que nous traversons ne chachan comment ce la fira je Remai a ton Beau frère dubart cette letre la decaration que j aurai faite moi même si je devai venir a Paris au moment de ton appel voci

« je n'ai jamès fait de Musique encore moin *l'Internationale* si j'ai signe une feuil elle a été Préparer Par delory qui ma venu trouver a l'atelier comme tu sai que je travaillier Pour la Pour la ville et delory etant Maire je nosés Rien lui Refuser. Par crinte de Renvoi et comme tu avez dit que tu avez signé la Musique de l *Internationale* de Degeyter si cela Pouvez nous servir a quelque chausse que cétait a nous.

Je n ai Pa cru ton Mal faire en signan ce Papier et encor il ne ma Pas dit Pour quoi cétait faire. Si je t'ecrit cela cest Par ce que lon ne sai Pa ce qui peu arrivé. Ne menveu Pa Pour cela si je Pouvez te le remètre moi même je serai Bien heureux

Aphe De Geyter. »

Tenant compte de ce fait nouveau, d'une importance capitale, la quatrième chambre de la Cour d'appel de Paris, par arrêt du 23 novembre 1922, infirma le précédent jugement

« La Cour,

Considérant que depuis le jugement dont est appel, le défendeur originaire Adolphe Degeyter est décédé à Lille, le 15 février 1916, pendant l'occupation allemande ; que l'appelant verse aux débats une lettre datée de Lille, 27 avril 1915, que celui-ci, quelque temps avant sa mort, a remis à son intention au beau-frère de l'appelant et que ce dernier lui a fait parvenir avant l'armistice ;

Considérant que, dans cette lettre, qui sera enregistrée avec le présent arrêt, Adolphe Degeyter reconnaît formellement que c'est bien l'appelant, et non pas lui, qui est l'auteur de la musique de *l'Internationale* et explique comment il a été amené à laisser plaider le contraire sous son nom ;

Considérant qu'en rapprochant les termes de cette lettre de l'ensemble des circonstances et documents de la cause et notamment des témoignages recueillis au cours de l'enquête, la Cour a les éléments qui lui permettent de faire droit à la demande de l'appelant,

Par ces motifs :

Infirme le jugement entrepris,

Décharge Pierre Degeyter des dispositions lui faisant grief,

Et, statuant à nouveau :

Dit que Pierre Degeyter est l'auteur de la musique de *l'Internationale* [\[49\]](#)

C'est donc en qualité de compositeur de *l'Internationale*, que Pierre Degeyter, devenu membre du Parti communiste, après avoir été socialiste unifié et lié avec le député Walter, partit en délégation à Moscou, en 1927, aux fêtes du Xe anniversaire de la Révolution d'octobre. Il fut accueilli, là-bas, chaleureusement, et séjourna même quelque temps à la maison de retraite des vétérans socialistes. Revenu à Saint-Denis, il y mourut le 26 septembre 1932. Ses obsèques – comme celles de Pottier – donnèrent lieu à une importante manifestation, qui fut complétée le 21 mai 1933, quand la municipalité dyonisienne débaptisa le square Thiers, pour lui substituer le nom de « square Pierre Degeyter ».

Aujourd'hui, à la suite de la cession des droits sur la musique de *l'Internationale* par l'héritière de Pierre Degeyter. Il se trouve – ô ironie du sort ! – que sur le terrain musical, l'éditeur et le profiteur de *l'Internationale*, est, paraît-il, un réactionnaire ! [\[50\]](#).

Lente expansion de « *L'Internationale* »

De même que les vers de Pottier, bien que promis aux plus hautes destinées, restèrent longtemps ignorés, les vers parés de la musique de Degeyter ne se répandirent pas aussi vite qu'on pourrait le croire.

Autour des années 1891, 92 et 93, dans les milieux anarchistes où la propagande par la chanson était en honneur, on chantait surtout la *Carmagnole*, le *Père Peinard*, *l'Hymne à l'Anarchie*. Ce furent les mineurs du Nord qui, en lui arrachant des larmes, révélèrent tardivement *l'Internationale* à Louise Michel, en accompagnant un soir de réunion la « Vierge rouge » à travers un coron. Et pourtant, dès 1891, à *la Révolte*, on vendait pour dix centimes *l'Internationale*, parmi les « chansons en musique ».

À Cempuis, où Paul Robin ne craignit pas de faire chanter à ses élèves des chansons révolutionnaires ou pacifiste de P. Dupont, Ch. Keller, Lachambeaudie, sans oublier la *Marseillaise de la Paix*, de

Lamartine – qui motiva les reproches de Jacoulet, directeur de l'École Normale de Saint-Cloud [51] – il ne semble pas que *l'Internationale* ait été chantée.

À Saint-Quentin, le 8 octobre 1893, la réunion publique qui clôtura le XI^e congrès de P.O.S.R. (Parti Ouvrier Socialiste Révolutionnaire – fraction allemande), fut levée au cri de « Vive le Parti Ouvrier ! » [52] Et pourtant, *l'Internationale* y avait été chantée en chœur par les camarades socialistes de la *Lyre des Travailleurs*. C'est donc que le chant n'était pas parvenu, malgré les efforts des gars du Nord, à faire sa trouée dans la région.

A la même réunion, J.-B. Clément, dans sa péroraison, montra la classe ouvrière victorieuse pour peu qu'elle sache tirer parti de sa puissance numérique. « ne pourrions-nous pas nous donner la main et chanter la *Carmagnole*, en dansant en rond autour des bourgeois, mais en ayant soin, à chaque couplet, de rétrécir le cercle pour qu'à la fin, il ne reste plus rien de ces parasites » [53]. Tout à fait caractéristique est cette évocation de la *Carmagnole* par le chansonnier socialiste J.-B. Clément, qui connaît *l'Internationale* et apprécie les chants de Pottier, dans lesquels, écrivait-il fin 1884, le sentiment de l'émancipation « est exprimé de main-de-maître » [54].

C'est seulement en 1900, dans l'avant-propos de son petit recueil de chansons, publié par la « Bibliothèque ouvrière socialiste », que l'auteur du *Temps des Cerises*, après avoir évoqué la *Marseillaise*, qui contribua à « l'émancipation de la classe bourgeoise », lui opposera « *l'Internationale* d'Eugène Pottier [qui] sonne mal aux oreilles » de la bourgeoisie [55].

Mais, revenons en arrière, pour montrer jusqu'à quel point *l'Internationale* passait inaperçue.

Le 26 mai 1894, *Le Socialiste*, hebdomadaire central du P.O.F. (Parti Ouvrier Français), consacre un article à Pottier et, en mai de l'année suivante, la revue mensuelle *La Jeunesse Socialiste*, dirigée par Hubert Lagardelle et Joseph Sarraute, publie une étude d'une dizaine de pages sur Pottier, dans laquelle sont citées et reproduites des chansons ou des strophes du poète disparu. Il n'est pas plus question de *l'Internationale* dans le premier article que dans le second.

Un procès, qui eut lieu entre temps, va nous confirmer que *l'Internationale* n'était alors quelque peu connue que dans le Nord et qu'elle restait un chant quelconque aux yeux des militants de tête du mouvement socialiste.

Armand Gosselin, ancien instituteur, membre du P.O.F., secrétaire de la mairie de Caudry (Nord), publia en 1894 une édition populaire de *l'Internationale*, destinée aux camarades du Cambrésis. Le parquet poursuivit Gosselin sous l'accusation de provocation au meurtre et d'excitation de militaires à la désobéissance en raison du couplet sur les généraux, plus précisément de ses dix dernières strophes.

Bien que ce couplet ait figuré jusque-là dans l'édition Dentu des *Chants révolutionnaires* et dans les éditions lilloises de *l'Internationale* sans donner lieu à poursuites, Gosselin fut déféré devant la Cour d'assises de Douai et condamné, le 11 août 1894, à un an de prison et 100 francs d'amende. Il subit sa peine à la maison d'arrêt de Valenciennes et fut « persécuté odieusement jusqu'à l'amnistie, par la police belge et française » [56].

Eh ben ! non seulement la répression qui s'abattait sur Gosselin passa presque inaperçue, mais la condamnation du chant de Pottier ne contribua point, comme il arrive souvent en pareil cas, à sa diffusion. Il faut dire que le gouvernement de combat Casimir-Perrier-Dupuy, menait alors la vie dure aux socialistes et aux anarchistes, qui lui rendaient les coups avec usure. Dans le Nord, le *Travailleur*, organe du P.O.F. se trouvait notamment poursuivi. La condamnation de Gosselin, dans ces conditions, se perdit dans la vague générale de répression. Toutefois, la *Petite République* du 15 août consacra en

deuxième page quelques lignes de Paule Mink à Gosselin, protestant contre sa condamnation. *L'Internationale* y est simplement mentionnée et, à vrai dire, il n'en pouvait être autrement. Mais le fait qu'une militante comme Paule Mink ne trouve pas un mot à dire sur le chant incriminé, indique bien que ce chant n'a pas encore acquis de notoriété.

Le cas de Paule Mink est corroboré par celui de Jules Guesde. Quinze jours après l'article de Paule Mink, Guesde faisait une conférence publique à Calais. A l'issue de cette conférence, une collecte fut organisée en faveur de Gosselin et plusieurs assistants demandèrent à Guesde des informations au sujet du camarade frappé. Guesde les fournit.

A lire la version qui en est donnée dans *Le Socialiste*, on voit que le leader du Parti Ouvrier ne distingue pas plus le chant incriminé qu'un autre et qu'il ne lui fait aucun sort spécial parmi les chants de Pottier. On sait pourtant que Guesde aimait la poésie et était lui-même poète à ses heures [57].

Guesde commet d'ailleurs une inexactitude en disant que le couplet condamné a été « écrit sous l'Empire », et qu'il visait, comme la *Marseillaise* par conséquent, les armées des despotes. « Par cette condamnation, ajoutait-il, la justice bourgeoise prenait fait et cause pour les traites et les rois conjurés dont parle la *Marseillaise* ».

L'assimilation de *L'Internationale* à la *Marseillaise*, de la part de Guesde, est à retenir. Elle est pour le moins étrange.

Quand le XIIe Congrès du Parti Ouvrier se réunit à Nantes, en septembre 1894, il vota par acclamations une déclaration assurant de « sa vive sympathie » les victimes de la répression, parmi lesquelles un sort spécial est fait à Plékhanov, frappé d'un arrêté d'expulsion et à « Gosselin, l'ancien instituteur du Nord, condamné à une année de prison pour avoir réédité un chant révolutionnaire de Pottier ».

Comme on le voit, et c'est significatif, *L'Internationale* bien que désignée implicitement n'est même pas nommée dans cette protestation. C'est simplement « un chant révolutionnaire de Pottier ».

Le plus curieux, c'est que la même année, *L'Internationale* n'était point passée inaperçue d'un grave professeur officiel, Charles Lénient. Dans un ouvrage de littérature, faisant notoriété, il mettait spécialement en relief le puissant appel « à tous les déshérités de ce monde » :

« *Debout ! les damnés de la terre !*

Debout ! les forçats de la faim ! »

Si nous consultons, tant pour cette même année 1894 que pour l'année suivante, la collection du *Chambard*, de Gérauld-Richard, cet hebdomadaire qui donnait des chants de Pottier, nous constatons que *L'Internationale* n'y figure pas. On ne la trouvera pas plus du reste l'année suivante, dans la collection de *La Carmagnole*, d'Henri Turot, bien que les treize numéros de cette feuille donnent chacun, en première page, à la fois les paroles et musique des principales chansons socialistes et, notamment, de quatre chansons de Pottier.

Pierre Forest et la seconde musique

Cependant, *l'Almanach socialiste illustré pour 1896*, édité par la *Petite République*, avait reproduit *L'Internationale*, sauf le couplet prohibé des généraux [58]. Ce fait, qui marque un tournant dans le rayonnement de *L'Internationale*, ne prend pas toutefois l'importance qu'on pourrait croire. D'abord, dans le corps de l'almanach, *L'Internationale* n'est pas distinguée parmi les trois autres chansons reproduites. La *Carmagnole* fait seule l'objet d'une mention spéciale. Ensuite et surtout, ce n'est pas

l'Internationale telle que nous la connaissons, telle qu'elle passera à l'immortalité qui est reproduite. C'est une *Internationale* avec musique du compositeur P. Forest.

Pierre-Arthur Forest, né le 7 mars 1851, à Mareuil-sur-Arnon (Cher) – et qui est mort à Paris il y a une dizaine d'années – était un militant, journaliste et compositeur socialiste adhérent à la fraction blanquiste non-dissidente. Il fut conseiller municipal de son pays natal et délégué à plusieurs reprises des travailleurs de Vierzon et du Cher.

En 1899, il était encore membre de la Commission administrative du Parti Socialiste Révolutionnaire. On lui doit aussi la musique de chansons de J.-B. Clément et de diverses pièces de Pottier [59].

À ce propos, il est assez curieux que cette seconde version musicale du chant le plus connu de Pottier soit passée inaperçue. Mais le sort qui lui a été fait, pas plus du reste que sa valeur musicale intrinsèque, ne change rien aux questions posées par son apparition. Est-ce que Forest aurait composé sa musique de *l'Internationale* sans savoir que Degeyter avait déjà composé un air sur les paroles de Pottier ? Ou bien, est-ce que P. Forest n'aurait pas été satisfait de la musique de Degeyter ? C'est cette dernière question qu'il convient de retenir, si l'on s'en rapporte au sommaire de la couverture. On y lit: « ... *l'Internationale* de Pottier avec *musique nouvelle* [60] de P. Forest. »

Cette mention, si brève qu'elle soit, n'est pas sans portée : elle établit, certes, que *l'Internationale* a déjà fait un chemin appréciable dans le pays, mais elle établit aussi que le chant de Pottier ne jouissait pas encore d'un succès bien assuré, car il est rare qu'on éprouve le besoin de composer une musique nouvelle pour un chant qui vole de bouche en bouche.

Du Congrès de Lille (1896) à Japy (fin 1899)

En fait, *l'Internationale* n'est, au début de 1896, que le chant préféré des guesdistes du Nord. Mais, en juillet de la même année, elle conquerra de haute lutte, dans la rue, – comme il convient à un chant de combat, – la place d'honneur parmi les chants révolutionnaires des guesdistes de France. Qui plus est, c'est en s'affirmant contre la *Marseillaise*, encore vantée par Guesde deux ans auparavant, que *l'Internationale* prendra son essor dans le Parti Ouvrier Français. C'est à l'occasion du XIVe Congrès du P.O.F. (juillet 1896), que se produisit ce fait important. Tout y contribua : le siège du Congrès à Lille, la présence d'une forte délégation *Internationale*, comprenant notamment trois représentants de la Social-Démocratie allemande dont le vieux Liebknecht, une contre-manifestation nationaliste et réactionnaire au chant de la *Marseillaise*, la riposte ouvrière au chant de *l'Internationale*, sans oublier les musiques socialistes jouant l'hymne de Pottier.

Les délégués au congrès, au nombre de 200 environ qui, pour la plupart, ne connaissaient pas *l'Internationale*, l'entendirent le 23 juillet, au cours de l'échauffourée, en répétèrent bien vite le refrain, cent fois repris par les ouvriers, en apprécièrent le rythme entraînant, les accents vigoureux et fiers, les paroles d'un esprit de classe si net. Beaucoup s'en procurèrent un ou plusieurs exemplaires et, de retour auprès de leurs mandants, ils firent connaître le chant magnifique qui avait permis au prolétariat lillois de culbuter avec brio la réaction du Nord, imprudemment mobilisée contre le socialisme international.

À partir du Congrès de Lille, *l'Internationale* progresse très sérieusement. Mais on ne la chante encore que dans les réunions, les manifestations ou les localités placées sous l'influence du P.O.F. Il lui faut une nouvelle occasion pour gagner cette fois toute la classe ouvrière de France.

Cette occasion fut donnée par le célèbre Congrès de Japy, qui eut lieu du 3 au 8 décembre 1899. C'est le « premier congrès général des organisations socialistes françaises ». Il y avait là, je ne dirai pas réunis fraternellement mais s'affrontant violemment, plus de 800 délégués mandatés par 1400 groupements

de toutes les couleurs de l'arc-en-ciel socialiste, syndical et coopératif. Les deux thèses opposées sur la participation ministérielle et le cas Millerand provoquèrent des débats très orageux. Au cours d'une séance tumultueuse, on vit toute une fraction du congrès s'avancer menaçante vers les guesdistes et les blanquistes qui, debout, chantèrent en riposte *l'Internationale* [61]. Ce fut donc sous le signe de la division socialiste que *l'Internationale*, chant d'union par excellence, se fit entendre tout d'abord des congressistes.

Léon Osmin a raconté qu'un jour, les guesdistes qui se réunissaient dans une taverne des environs, se rendirent en colonne à la salle du congrès, drapeau en tête et au chant de *l'Internationale*. Ce fut, paraît-il, un « ahurissement » [62]. Dans cette période où, d'une part, la *marseillaise*, devenu sans conteste, « l'hymne officiel de la bourgeoisie digérante » était abandonné pratiquement du prolétariat et où, d'autre part, *l'Internationale* n'était pas encore suffisamment connue, les autres fractions socialistes chantaient en général la *Carmagnole* « restée chanson populaire » [63]. C'est donc aussi sous le signe de la tendance et de la secte, que *l'Internationale* fit son apparition à Japy.

Mais le dernier jour, le calme succéda à la tempête, l'union prévalut, et le congrès se termina dans une atmosphère de concorde et dans un enthousiasme général. Alors *l'Internationale* fit son apparition, mais cette fois en conformité de l'esprit qui l'anime, sous le signe de l'union.

D'après Zévaès, présent au congrès : « Au moment où le président va prononcer la clôture, les guesdistes appellent à la tribune l'un des leurs, Henri Ghesquière, délégué du Nord, et lui demandent de chanter *l'Internationale*. Alors dit le compte rendu officiel : « Les drapeaux sont déployés en avant de la tribune ; le citoyen Ghesquière y monte et entonne *l'Internationale*. La salle entière, enthousiaste, reprend le refrain. Puis les délégués font le tour de la salle précédés de leurs bannières » [64].

Léon Osmin note de son côté : « A l'issue du congrès, tandis que les chefs des écoles socialistes se tenaient par la main, sur l'estrade, Henri Ghesquière chante *l'Internationale*, puis *l'Insurgé* et la *Commune* » [65].

Léon Blum, présent au congrès, et qui en a fait le compte rendu en un article que Dunois a réédité et annoté, a parfaitement fait sentir combien alors *l'Internationale* restait ignorée des militants autres que ceux du P.O.F. Il écrit, après avoir relaté le chant de *l'Internationale*, par Henri Ghesquière : « La large mélodie éclatait sur des notes imprévues » [66].

Bracke dit à son tour : « Ce n'est guère que du jour où Henri Ghesquière – encore un qui a mis un air à des chansons de Pottier : *Jean Misère* et *l'Insurgé* – entonnait, avec une voix qui vibrait de l'enthousiasme de tous, *l'Internationale* à la fin du Congrès de la salle Japy, en 1899, qu'on peut dater l'essor final de l'hymne prolétarien mondial. Toute la France, toute la terre le surent vite ensuite, pour l'aimer ou le craindre » [67].

Sur quoi, *l'Action Française*, commentant ces derniers mots ajoute – et l'on ne peut raisonnablement lui demander plus : « On peut l'aimer ou le craindre ; musicalement, c'est un beau chant. »

L'essor en France de « *L'Internationale* »

L'Essor en France de « *L'Internationale* » avant-guerre

En faisant dater du Congrès de Japy l'essor définitif de *l'Internationale*, Bracke va certainement trop loin, mais il reste que l'hymne de Pottier a conquis au cours de ces circonstances inoubliables les militants de toutes les fractions du prolétariat français et son succès, son triomphe est assuré désormais.

C'est vers la même époque qu'Aristide Jobert, le futur député, puis directeur du *Travailleuse*, apprenait *l'Internationale* aux Parisiens qui fréquentaient la Maison du Peuple de l'impasse Pers (rue Ramey), en faisant chanter l'hymne de Pottier, avec l'addition d'une partie pour voix de basse au refrain, par le choral socialiste qu'il dirigeait [68].



Gaston Montéhus

révolutionnaires » [69].

Depuis les assistes de Japy, on peut dire qu'en France la plupart des congrès ouvriers et socialistes furent marqués par le chant de *l'Internationale*.

À la suite du Congrès corporatif de Lyon, la foule s'écoula lentement, le 29 septembre 1901, en chantant *l'Internationale*.

Elle fut chantée au Congrès de Montpellier (1902) et au célèbre Congrès d'Amiens (1904), ainsi qu'à la soirée familiale organisée à Reims, avec le concours de Jehan Rictus, à l'occasion du Congrès de la Fédération du Verre.

Je tiens de Paul Delesalle, qui a fait le compte rendu « officiel » de quatre ou cinq congrès de la C.G.T., que ces congrès se terminèrent bien aux accents de *l'Internationale*, mais à l'époque, on n'avait pas l'idée de faire figurer les chants sur les compte-rendus.

C'est cette particularité qui explique, sans doute, l'omission de *l'Internationale* dans les comptes rendus « officiels » des congrès du Parti socialiste unifié. Seul, le compte rendu sténographique du XIe Congrès national, tenu à Amiens, en janvier 1914 [70], spécifie que le chant de Pottier a clôturé les débats.

En France, après l'affaire Dreyfus, la désaffection prolétarienne pour la *Marseillaise*, coïncidant avec la diffusion de *l'Internationale*, avec la violence des principes antimilitaristes et antipatriotiques, et coïncidant dans le monde, avec le développement de l'organisation *Internationale* des travailleurs, les dernières années du XIXe siècle et le début du XXe, marquèrent l'abandon complet de la *Marseillaise*, comme chant de révolution et de combat dans son pays d'origine.

Un peu plus tard, Montéhus chantait pour la première fois *l'Internationale* sur une scène de théâtre, aux Ambassadeurs, avenue des Champs-Élysées, provoquant tout un scandale dans les journaux réactionnaires. Et comme il arriva, au temps des ministères Waldeck-Rousseau et Combes (1899 à 1905), qu'à plusieurs reprises des ministres, notamment Camille Pelletan, alors ministre de la Marine, furent accueillis aux accents du chant de Pottier, la presse de droite se saisit de tous ces incidents pour faire comme un épouvantail de *l'Internationale*. Ce faisant, et bien involontairement, on peut donc dire que cette presse facilita la conquête des masses par *l'Internationale*.

Dès lors, on ne put passer sous silence le chant qui faisait tant de bruit dans les études et publications relatives aux chansons socialistes et, quand Albert Livet rédigea, en 1902 son article sur « La chanson rouge au XIXe siècle » il écrivit:

« Eugène Pottier, le poète de *l'Internationale*, tient une grande place, sinon la première, parmi les poètes

Avant la guerre, il ne serait venu à l'idée d'aucun prolétaire, d'aucun socialiste de la chanter dans une réunion, et les militants restaient couverts ostensiblement quand on l'exécutait dans les cérémonies officielles. Parfois même, ils tentaient d'en couvrir les accents, en clamant l'*Internationale*. Plus d'un incident se produisit en raison de cette attitude d'hostilité ouverte.

Les autres prolétariats en étaient encore alors, à cette période intermédiaire, où l'un des hymnes de la Révolution du passé se mêlait à l'hymne de la Révolution de l'avenir.

Mieux, dans le pays de la *Marseillaise*, l'*Internationale* avait si bien conquis droit de cité, que des radicaux eux-mêmes, la chantaient au cours des campagnes électorales, des manifestations anticléricales et au soir des scrutins victorieux. Le chant du prolétariat socialiste ralliait donc à lui cette avant-garde de la petite bourgeoisie républicaine représentant à la fois les classes moyennes et la partie inéduquée et inorganisée de la classe ouvrière.

Résurgence de la « Marseillaise » à la guerre

La grande guerre, tout au moins à ses débuts, en même temps que l'effondrement des organisations ouvrières, marqua une éclipse de l'*Internationale*. La *Marseillaise* « si créée et si décriée » jusque-là, puisqu'on la jouait officiellement « à tout bout de champ et à tout bout de rue » jusque dans les concours de pompes et de natation fut, pour ainsi dire, découverte à nouveau. Suivant le mot de Maurice Donnay, celles de ses paroles qui « semblaient excessives » prirent « leur véritable valeur » en se retremant dans l'actualité tragique, au feu des obus, à la flamme des incendies, au déchaînement des plus sauvages instincts [71]. C'est alors que le *Souvenir français*, conduit par son président, Camille Le Senne, un ancien ami de Déroulède, fleurit la tombe de Rouget de Lisle, à Choisy-le-Roi. Et de même que la Bordas et la citoyenne Agard, avaient électrisé le spectateurs parisiens de 1870, en la chantant de leur forte voix, on vit les tragédiennes Madeleine Roch et Mme Segond-Wéber déclamer la *Marseillaise*, en des attitudes rappelant la grandiose et dynamique figure de Rude.

Quant aux « Poilus », ils ne semblent pas avoir été enflammés par son rythme brûlant. Elle n'a guère mordu sur eux et la prosaïque et pitoyable *Madelon* connut un autre succès.

Lent cheminement de « L'Internationale » sur le plan mondial

Avant-guerre, nous avons vu le chant de Pottier se répandant tout d'abord à Lille et dans les principaux centres ouvriers du nord de la France. La frontière belge n'est pas loin et Pierre Degeyter est originaire de Gand. Il est donc tout naturel qu'en se développant sur le terrain régional l'*Internationale* n'ait pas été infidèle à son titre, et c'est assez dire que les travailleurs de Belgique furent les premiers, hors de France, à connaître le chant qui traduit le mieux la plainte et la suprême espérance du prolétariat de tous les pays. L'*Internationale* fut même chantée en chœur assez tôt à Gand, où Pierre Degeyter fut reçu chaleureusement par ses compatriotes et camarades, notamment par Anseele, au *Vooruit*. On constate néanmoins, qu'au cours des grandes grèves du printemps de 1895, qui remuèrent si profondément la Belgique, les manifestations se déroulent encore aux accents de la *Carmagnole* et de la *Marseillaise*. A la Chambre belge, les socialistes chantent la *Marseillaise* [72]. En 1897, on chante l'*Hymne de Paix* de Jacques Gueux et le *Chant du 15 août*, lors des manifestations ouvrières bruxelloises [73].

Les premiers congrès socialistes internationaux, qui marquèrent le début de la IIe *Internationale*, ignorent encore l'*Internationale*. C'est ainsi que le Congrès de Bruxelles se termina le 23 août 1891, aux accents de la *Marseillaise*, sur la proposition du leader du Parti Ouvrier belge, Jean Volders, lequel qualifia même le chant de Rouget de Lisle, d'« hymne révolutionnaire international ». Les congressistes visitèrent ensuite le *Vooruit* de Gand, où on les reçut au chant de la *Marseillaise* et rentrèrent à

la *Maison du Peuple* de Bruxelles, où ils furent reçus encore au son de la *Marseillaise*, exécutée par une fanfare ouvrière. En ce qui concerne Gand, le fait mérite d'être plus spécialement retenu, car on aurait pu, tout au moins, s'y attendre à une exécution de l'*Internationale*.

Au fameux Congrès international de Londres (1896), qui marqua la rupture des socialistes parlementaires avec les anarchistes, il ne semble pas qu'on ait chanté l'*Internationale*. À la fin de la séance plénière du 1er août, délégués et assistants entonnèrent la *Marseillaise des Travailleurs*, sauf la majorité française, qui chante la *Carmagnole* [74]. À noter que G. Delory et Henri Ghesquière étaient tous deux présents, mais il leur parut sans doute prématuré d'entonner, dans cette assemblée, le chant qu'ils venaient de faire connaître aux militants du P.O.F., réunis à Lille.

Au Congrès international de Paris, en 1900, la délégation française révéla l'*Internationale* au monde des travailleurs socialistes, mais c'est seulement le 7 février 1904 que l'hymne de Pottier reçut, à Bruxelles, une sorte d'investiture officielle du Bureau Socialiste International, et ce jour fut un jour de gloire pour le modeste Pierre Degeyter.

À partir de cette date l'*Internationale* peut prendre vraiment son essor sur le plan mondial, et elle apparaît, en effet, ici ou là, dans les deux hémisphères. On constate son succès. Toutefois, il faut bien le dire, ce succès n'est point sans mélange, et les socialistes français, pour qui l'*Internationale* est devenue familière, sont parfois étonnés de constater qu'elle n'est pas encore suffisamment connue, et que la *Marseillaise* la supplante encore.

C'est ainsi que Lacotte, rendant compte du départ du cortège du 1er mai 1904, à Londres, écrit :

« De cette foule, tout à l'heure recueillie, s'élèvent aussitôt des chants corporatifs et socialistes. Tout de même, chose assez inattendue pour moi, la Social Democratie Fédération ignore l'Internationale et c'est la Marseillaise qui domine. La Marseillaise, cette pauvre Marseillaise, tant déconsidérée en France par les éphèbes des cercles catholiques, qui osent la chanter : elle paraît être envisagée à Londres comme le chant subversif par excellence ! C'est même aux accents de l'hymne républicain français, joué par toutes les fanfares du cortège, que se terminera tout à l'heure le meeting de Hyde Park » [75].

Quand le Congrès international de Copenhague prend fin, le 3 septembre 1910,

« les Français, dit le compte-rendu, entonnent l'Internationale, les Autrichiens, La chanson du Travail [76], les Suédois, Danois, Norvégiens et Anglais, leur chant de lutte ; puis, finalement, tout le Congrès chante, dans un vibrant enthousiasme l'Internationale. »

Par cet extrait, on mesure évidemment le chemin parcouru depuis le Congrès de Bruxelles, dix-neuf années avant, mais on voit bien aussi que l'*Internationale*, sauf pour les Français, ne fait encore que se superposer aux chants socialistes les plus populaires de chaque pays. Du reste, Jean Longuet, écrivait récemment, sous le coup de l'émotion ressentie après un défilé magnifique à Bruxelles au rythme des chants socialistes, surtout de l'*Internationale* :

« En Belgique, il y a quelque quinze ou vingt ans encore, on la jouait [l'Internationale] moins fréquemment que la Marseillaise des Travailleurs. Dans le restant de l'Europe, elle était alors à peu près inconnue » [77].

L'essor mondial de « L'Internationale » après-guerre

Depuis, elle a conquis droit de cité sur la planète. Elle a fait, si l'on peut dire, le tour du monde. On l'a certes proscrite dans les États fascistes mais le premier État qui s'est réclamé de l'idéal socialiste et prolétarien en a fait, dès sa naissance, son chant officiel. Il est juste, d'ailleurs, de noter en contre-partie, que les révolutionnaires enfermés dans les prisons et les isolateurs de l'U.R.S.S. chantent aussi *l'Internationale*, pour protester contre les violences dont ils sont victimes [78].



Film (U.S.A) sur l'Internationale de
Peter Miller

Si d'U.R.S.S. nous passons en Espagne, nous rappellerons que c'est le 17 juillet 1936, au soir, que les premières nouvelles du soulèvement de Franco parvenaient à Madrid. Et sur son carnet de notes, un dessinateur bourgeois, Chas. Laborde, notait précisément à cette date, que dans une rue d'Oviedo, encore atteinte par l'insurrection des Asturies, un vieux piano mécanique jouait *l'Internationale* entre deux vieilles danses. Le 19, à Santander, le même voyageur voyait passer un cortège paysan de chars attelés de bœufs et décorés de pampres, au son de *l'Internationale*. Ces deux petits faits, qui se placent à deux jours l'un de l'autre, et qui sont puisés à la même source [79], indiquent assez la popularité acquise par le chant de Pottier dans la péninsule ibérique. Quelques mois plus tard, devant Madrid, c'est encore au chant de *l'Internationale*, cette fois dans cinq ou six langues différentes, que la brigade *Internationale* partait au combat [80]. Ainsi, aux yeux des combattants de la Liberté, *l'Internationale* comme la *Marseillaise*, mieux que la *Marseillaise*, avait – elle aussi – des « moustaches ».

Position encore récente des communistes

Dans ces conditions, étant données l'avance très sérieuse dans le prolétariat mondial et la marche triomphale en France de *l'Internationale*, nul ne pouvait s'attendre à une résurrection de la *Marseillaise* dans les masses. S'il y a quatre ans à peine, une personne donnée de la faculté prophétique, se fût permis d'annoncer ce événement, on lui eût ri au nez.

En effet, pratiquement, on ne connaissait plus la *Marseillaise* dans les deux tronçons du mouvement ouvrier, tant sur le plan syndical que sur le plan politique. Ses admirateurs d'aujourd'hui, plus spécialement, la vouaient aux gémonies. Je n'en citerai pour preuve que le poème d'Aragon, publié après les journées sanglantes de février 1934. Ce poème, qui rachète sa faiblesse littéraire par un verbalisme révolutionnaire brutal, jette la *Marseillaise* aux orties, et salue, en même temps que « la transformation de la guerre en révolution, » « *l'Internationale* contre la *Marseillaise* ».

Aragon, après avoir commenté mot à mot le premier couplet de la *Marseillaise*, termine sur le refrain, en s'écriant :

« Cède le pas ô *Marseillaise*

à *l'Internationale*, car voici

l'octobre où sombrent tes derniers accents.

Aux armes citoyens !

Qui parle ? Des généraux, des marchands, la police.

Formez vos bataillons !

Nous vous connaissons gendarmes !

Marchons, marchons ! eh bien, qu'ils marchent

Nous les attendons, camarades,

Vous êtes tous des ouvriers, des paysans, des travailleurs.

C'est contre vous, c'est contre nous qu'ils vont, qu'ils marchent.

Soyons unis. Comment auraient-ils assez de balles pour nous tous ?

Et nous pouvons prendre les arsenaux et les armureries.

Soyons unis dans l'action : pas de pitié.

Ils reviendront toujours plus forts. Vous souvient-il

Comment ils ont tué Sabattier ?

Soyons unis : les voilà. Que chantent-ils les vaches ?

Qu'un sang impur

Abreuve nos sillons.

On va bien voir lequel est le plus rouge,

Du sang du bourgeois ou du sang de l'ouvrier

Debout !

Peuple travailleur.

Debout !

Les damnés de la terre. [\[81\]](#)

Le revirement actuel et les réactions qu'il a suscitées

Pour en arriver à la régression actuelle, à cette espèce de symphonie nègre-blanc qui consiste à fondre la *Marseillaise* et l'*Internationale*, l'hymne par excellence de la mystique nationale, de l'exaltation chauvine et le chant de la communauté *Internationale* des travailleurs, l'hymne d'un Passé qu'on pensait révolu et le chant de l'Avenir et de la suprême Espérance, il a fallu – paradoxe inouï – un Parti qui se pose comme le plus révolutionnaire et le plus internationaliste.

Il a fallu que ce Parti – qui érigeait jusque-là en principe intangible la théorie du défaitisme révolutionnaire – accomplisse en quelques années toute une série de tournants et de volte-face marquant le passage fulgurant de l'internationalisme irréductible au nationalisme à peine déguisé. Il a fallu, pour tout dire, un revirement complet de la politique intérieure et extérieure de l'U.R.S.S. dont l'*Internationale* « communiste » n'est que l'instrument diplomatique sur le plan ouvrier.

C'est une chose dont on ne comprend que trop la portée tragique. L'événement est d'importance et si l'on se reporte au passé, comme nous venons de le faire. Il prend la valeur d'un symptôme tout à fait alarmant.

Ainsi que leurs prédécesseurs, les nouveaux convertis à la *Marseillaise* font du chant de Rouget de Lisle le ciment chauvin entre la classe ouvrière et la bourgeoisie capitaliste, avant même que Sa Majesté le Canon ait fait entendre son grondement terrible. Ils ne s'en différencient qu'en s'y prenant plus tôt. Sans doute pressent-ils que la boucherie future aura une ampleur sans précédent, qu'elle exigera la tension au maximum de toutes les forces, y compris la force prolétarienne...

Il faut dire à son honneur que le Parti Socialiste fut loin d'être unanime à subir cette triste opération. Bien des militants l'acceptèrent comme un sacrifice sur l'autel de l'unité d'action et d'autres s'y opposèrent nettement. Le fait est qu'aucun congrès ou conseil national du P. S. n'a été souillé comme les assemblées du P.C. par le chant de la *Marseillaise*.

Quant aux libertaires, aux syndicalistes, aux pacifistes, ils se sont cabrés dès qu'on a voulu par un accouplement monstrueux marier le feu et l'eau, la *Marseillaise* et l'*Internationale*. La *Patrie Humaine*, l'*École Émancipée*, l'*École libératrice*, *Nouvel Age* insérèrent notamment des articles magnifiant le chant de Pottier et condamnant toute résurrection de la *Marseillaise* et toute apologie de son auteur, l'officier contre-révolutionnaire qui flatta sans cesse « la croupe fumante des canons ».

Le groupe culturel *Mai 36* organisa, de son côté, une conférence dont la présente brochure n'est qu'une amplification.

C'est qu'ils sont plus nombreux qu'on ne croit ceux qui se refusent à cette sinistre comédie préparatoire à la grande tragédie. Et ils n'ont pas eu besoin du comte réactionnaire Wladimir d'Ormesson [82] pour sentir qu'« aucun compromis n'est possible » entre la *Marseillaise* et la *contre-Marseillaise*, entre le Poison et le Contre-poison, entre le chant des massacreurs qui ne parle que de sang, de gloire et de cercueils et l'*Internationale* des producteurs qui demande que le monde « change de base » et que le soleil brille pour tous.

Conclusion

Le prolétariat, qui est parvenu au prix de son sang et d'innombrables sacrifices, dignes de la sainteté de sa cause, à s'élever au-dessus de toute confusion en dotant son mouvement international de classe d'un drapeau, d'une journée et d'un hymne autonomes, doit laisser Rouget de Lisle et sa *Marseillaise* à la Bourgeoisie et aux fauteurs de guerre.

Il doit glorifier Pottier et s'en tenir à l'immortelle *Internationale*.

Notes :

[1] Journaux du temps.

- [2] *L'Humanité*, 29 juin 1936.– *L'Humanité* du 28 juin donne le discours apologétique sur la *Marseillaise* prononcé par M. Thorez, le 26 juin, salle Pleyel.
- [3] *La Marseillaise*, par H. Coutant, p. 2.
- [4] *L'Humanité*, 14 juillet 1915, article de G. Rouanet.
- [5] *Annales historiques de la Révolution française*, sept.-oct. 1936, p. 452.
- [6] *Ibid.*, mai-juin 1931.
- [7] Le général félon qui avait préparé la fuite du roi.
- [8] D'après *Les Temps Nouveaux*, 1ère année, n° 31, 30 nov.-6 déc. 1895.
- [9] Jules Claretie : *Révolution de 1870-1871*, t. I, p. 118.
- [10] *Un anglais à Paris*, 2ème éd. 1894, t. II, p. 228.
- [11] *La Marseillaise. Son histoire depuis 1792*, par Henry COUTANT, in-8° de 20 p.
- [12] *Les Hommes du Jour*, 2 janvier 1915.
- [13] *Notes et souvenirs 1871-1872*, par Ludovic Halévy, 8ème éd. p. 163.
- [14] *Ibid.*, p. 161.
- [15] Compère-Morel, *Jules Guesde : Le Socialisme fait homme*, p. 29.
- [16] *Ibid.* p. 29.
- [17] *Ibid.* p. 33.
- [18] *Chansons*, 1885, p. 15.
- [19] Ed. Pierre Lafitte, p. 9
- [20] L'évolution de Louis-Philippe à propos de la *Marseillaise* est racontée par Jules Bertaut : *Le roi bourgeois*, p. 99-100.
- [21] *Chansons, nouvelles, musique et épigraphes*, par Louis Festeau, 1847, p. 319-320.– *La Marseillaise de 1840* figure, pour les paroles, p. 20-23, pour la musique : supplément, p. 4.
- [22] *Courrier du Loir-et-Cher*, 6 mars 1848 (Bibliothèque de Blois).
- [23] *Journal du Loir-et-Cher*, 16 mars 1848.
- [24] *Mémoires épisodiques d'un vieux chansonnier saint-simonien*, p. 228.
- [25] *Œuvres diverses*, de G. Tridon p. 178.
- [26] *Louise Michel*, par Irma Boyer.
- [27] Félix Bonnaud : *Cabet et son œuvre*, p. 161.
- [28] *Du principe de l'art et de sa destination sociale*, 1863. *La Révolte*, supplément du n° 46, a reproduit cette citation.
- [29] *Œuvres diverses* de G. Tridon, p. 178.

- [30] Les hommes de la Révolution de 1871 : Raoul Rigault, par Ch. Prolès, p. 30.
- [31] La Commune, éd. de 1921, p. 68.
- [32] Souvenirs de Versailles pendant la Commune, p. 174.
- [33] Louis Bertrand : Souvenirs d'un meneur socialiste, t. I, p. 84.
- [34] Mes cahiers rouges au temps de la Commune, 2ème éd., p. 283.
- [35] Le Cri du Peuple, n° spécial, 14-15 juillet 1884.
- [36] Étude sur la Marseillaise. Elle est reproduite en annexe de La Folle d'Ostende (Bibl. Universelle).
- [37] *Monde*, 27 avril 1929, p. 10.
- [38] *Culture prolétarienne*, Librairie du Travail, p. 150.
- [39] *Le Populaire*, 13 février 1928.
- [40] *Culture prolétarienne*, p. 150.
- [41] *Destin d'une Révolution. U.R.S.S. 1917-1937*, p. 157.
- [42] *La Revanche du Proletariat*, p. VI.
- [43] *Almanach Eugène Pottier pour 1912*, p. 11.
- [44] *La Revanche du Proletariat*, p. 30.
- [45] *L'Humanité* du 28 juin 1836. (Discours de Maurice Thorez sur la Marseillaise)
- [46] *Catalogue des livres socialistes en vente à La Question Sociale*, encarté dans certains numéros de la revue.
- [47] Georges Quertant, *Annales Soc. Cannes*, t. IV, 1932 et Chabaud, *Annales hist. Rév. Fr.*, t. XIII, p. 461.
- [48] *Vu*, n° 238, 5 octobre 1932, p. 1625.
- [49] *Eugène Pottier et l'Internationale*, par A. Zévaès, p. 41-42. Le même auteur a donné dans *Monde*, 27 avril 1929, 1er octobre 1932 et dans *l'Œuvre*, 22 juin 1936, des articles que nous avons utilisés. Ils constituent avec des articles de Louis Lumet, Bracke... et des notes diverses la documentation des sept pages qui précèdent.
- [50] *Juvénal*, du 12 septembre 1936.
- [51] Gabriel Giroud, *Paul Robin*, p. 34-86.
- [52] *P.O.S.R. Compte rendu du XIe Congrès national...* Paris. Imp. Jean Allemane 1893, p. 65
- [53] *Ibid.* p. 62.
- [54] *Chansons de J.-B. Clément*, Paris, Imp. Georges Robert et Cie, p. 19.
- [55] *La chanson populaire*, par J.-B. Clément. Paris, brochure, p. 5-6.
- [56] *Almanach Socialiste illustré pour 1896*, Paris bibliothèque socialiste, p. 38.
- [57] Voir Zévaès. *Sur l'écran politique : Ombres et Silhouettes...* (Jules Guesde poète, p. 321-329).

[58] p. 36-38

[59] On trouvera de sérieuses traces de l'activité de Forest dans *l'Homme Libre* et *Le Cri du Peuple*.

[60] Souligné par nous.

[61] *Histoire du P.S. en France. Les socialistes indépendants*, par Albert Orry, p. 48.

[62] Louis Lévy, *Vieilles histoires socialistes*, p. 26.

[63] *Almanach Socialiste illustré pour 1896*, p. 21.

[64] *Monde*, 27 avril 1929, p. 11

[65] Louis Lévy : *Vieilles histoires socialistes*, p. 27.

[66] *Idée et Action*, 2ème année, n°s 9-10, p. 61

[67] *Le Populaire*, 12 février 1928. (Un compositeur ouvrier : A. de Geyter)

[68] Lettre de Jobert, 22 juillet 1936 et *Le Travailiste* du 10 juillet 1936 (avec une erreur évidente de date (« Voici un demi-siècle ») rétablie par la lettre précédente.

[69] *La Revue Socialiste*, t. 36, p. 551.

[70] p. 436.

[71] Et les deux informations suivantes *Les Annales politiques et littéraires*, 11 juillet 1915.

[72] *L'Intransigeant*, du temps et Louis Bertrand. *Souvenirs*, t.II.

[73] *Les Temps Nouveaux*, 3° année, n° 17.

[74] A. Hamon : *Le Socialisme et le congrès de Londres*, p. 109.

[75] *La Raison*, 8 mai 1904.

[76] Le *Lied der Arbeit* dont il est ici question est le chant des social-démocrates autrichiens de langue allemande, depuis les premiers temps de leur mouvement avant 1870. Quand ce mouvement devint révolutionnaire, de 1880 à 1884, c'est le chant de Most, les *Prolétaires* qui fut en vogue, puis sous l'influence des social-démocrates de V. Adler, le vieux *Chant du Travail* reprit sa vogue. Après la guerre, ce furent principalement les communistes qui mirent en avant *l'Internationale* en Autriche. Dès lors les social-démocrates chantèrent moins l'hymne de Pottier sauf dans les grandes circonstances. - Communication de Max Nettleau.

[77] *Le Populaire*, 22 août 1935. (Après la manifestation de Bruxelles).

[78] Victor Serge. *Destin d'une Révolution*, p. 87-88.

[79] *La Chronique filmée du mois*, n°30 (août-sept. 1936) : Juillet en Espagne.

[80] Pierre Robert : *Sozialistichi Warte*, 1er janvier 1937, reproduit dans *Révolution prolétarienne*, 25 janvier 1937.

[81] *Rétrospective. Réponse aux Jacobins*.

[82] *Le Figaro*, 27 janvier 1937.